

BULLETIN
MUNICIPAL

Juliéna
2017-2018

SOMMAIRE

Éditorial	1
Informations communales	2
Liste des membres du conseil municipal	2
Formalités administratives, informations diverses	3 à 7
Formation premiers secours	7
Urbanisme	8 - 9
Les associations	10
Julién'AS moto club	11
Le Chœur en Fête	12
Amicale des pompiers du Fief	12
Batterie Fanfare La Vaillante de Juliéna	13
A.L.S	13
AAPPMA - Société de pêche	14
SLAPT	14
Comité des fêtes	15
Bibliothèque	16
ADMR du canton de Beaujeu	17
Articom	17
Club Amitié 3 ^{ème} Age	18
Fleurissement de la commune	19
Fête des crus - sur la route des terroirs	20 - 21
Don du sang	22
Comité de Jumelage	23
Conférie Saint-Juliéna Des Prés	24
Cellier De La Vieille Église	25
Comité Saint-Vincent de Juliéna	26
Cave Coopérative Juliéna - Chaintré	27
Cru Juliéna	27
Sou des écoles	28
Comité intercommunal de la FNACA	28
Association des familles de Juliéna	29
Écoles	30
A.I.A.S.A.D	31
Atelier Floralys	32
Conscrits	33
Nos artisans, commerçants et services	34 - 35
Fêtes des quartiers	36 - 37
Etat civil 2017	38
Banquet de fin d'année - samedi 9 décembre 2017	39
En souvenir d'Yves Petit	40
Calendrier prévisionnel des manifestations 2018	41

ÉDITORIAL

Chers Juliénaïtes, et Juliénaïtes,

A l'aube de cette année, je vous adresse avec le Conseil Municipal, mes vœux les meilleurs de santé, prospérité et sérénité.

En 2017, notre village a été marqué par la tristesse de voir s'éteindre de nombreux Juliénaïtes. Je compatis avec tous ceux qui ont vu partir un de leurs proches.

Au sein du conseil municipal, la maladie puis le décès de notre maire Yves Petit, a mis en évidence les tensions existantes entre conseillers. A ma connaissance, aucun maire à Juliéna n'avait été confronté aux difficultés que j'ai rencontrées dans la mission pour laquelle j'ai été élue.

En septembre, trois conseillers ont rejoint l'équipe municipale mais, hélas, dans la foulée de ces élections, un élu a présenté sa démission. Aujourd'hui encore ses connaissances, sa présence, me manquent.

« Les difficultés ne sont pas faites pour abattre mais pour être abattues. »

Fort de cette certitude, j'espère travailler à l'avenir avec une équipe objective et solidaire pour le bien de notre commune.

Si l'élection du président des Etats-Unis est déroutante et inquiétante, si l'on peut se réjouir de l'ouverture des frontières de la Chine et de la chute de Daech en Syrie, si l'élection du président français amène de nouvelles orientations pour notre pays, si la fusion de notre Communauté de Communes la CCSB avec celle du Haut Beaujolais apporte quelques changements, j'espère que ce qui aura le plus marqué les Juliénaïtes en 2017 sera LA FETE DES CRUS.

Je salue de nouveau l'implication de tous ceux qui ont participé à la réussite de ce magnifique événement.

Juliéna est une commune où il fait bon vivre c'est pourquoi la municipalité va continuer ses efforts pour améliorer la qualité de vie en poursuivant la mise en accessibilité des bâtiments (les prochains travaux auront lieu dans les écoles et le restaurant scolaire) en participant à la construction de la caserne intercommunale dont les travaux commenceront cet été et terminant la nomination des rues dans l'année.

Le « bien-vivre » à Juliéna est l'affaire de tous dans le village et je tiens à remercier tous ceux qui y participent : les conseillers municipaux, le personnel communal, les commerçants, les enseignants, les membres des associations, les citoyens anonymes, tous ceux qui, par leur comportement respectueux et solidaire, font qu'il est agréable d'être à Juliéna.

Je vous souhaite de nouveau une belle et heureuse année 2018.

Elisabeth Roux



INFORMATIONS COMMUNALES

SECRETARIAT DE MAIRIE

Horaires d'ouverture au public
 lundi 8h à 12h
 mercredi 8h à 12h et 14h à 17h
 jeudi 8h à 12h
 vendredi 8h à 12h

COORDONNÉES GPS :

Latitude 46,23499 / Longitude : 4,7101729
 Altitude : 274m

Permanence de Madame le Maire	mardi après-midi	sur rendez-vous
	1 ^{er} samedi du mois	entre 9h et 11h30 sur rendez-vous

Site de la commune : www.julienas.fr
 Courriel : mairie@julienas.fr

EN CAS D'URGENCE

Téléphone de Madame le Maire	04 74 04 45 95
Téléphone du Secrétariat de Mairie	04 74 04 41 87
Télécopie Mairie	04 74 04 47 70
Téléphone M. GRANGER Jean-Philippe - 1 ^{er} adjoint	06 71 67 38 08
Téléphone M. POIZAT Gilles 2 ^e adjoint	06 24 47 33 33
Téléphone M. HEIDMANN François 3 ^e adjoint	06 72 41 82 34
Téléphone Mme PHILIPPOT Claudine 4 ^e adjointe	06 25 06 00 31
Gendarmerie	04 74 04 10 90 ou 17
Pompiers	18 (depuis un portable 112)
SAMU/SMUR	15 (depuis un portable 112)
ou joindre votre médecin traitant : Service de garde	
SUEZ	SUEZ environnement 0 977 408 408
	Accueil renseignements 0 977 401 127
EDF Renseignements	3929 / 0800 123 333
ERDF Dépannage	0810 333 751

SERVICES MÉDICAUX

Docteur Philippe JACQUOT	04 74 04 46 59
Pharmacie SEBE	04 74 04 40 73
Cabinet Infirmier	07 87 94 96 52
Permanences cabinet du lundi au samedi de 8h à 8h30	

LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

depuis le 29 septembre 2017

MAIRE

Elisabeth Roux

1^{er} Adjoint : Jean Philippe Granger
 3^{ème} Adjoint : François Heidmann

2^{ème} Adjoint : Gilles Poizat
 4^{ème} Adjoint : Claudine Philippot

CONSEILLERS MUNICIPAUX :

Muriel Audras
 Denis Colin
 Emilie Gibas
 Thierry Hemet
 Florentin Margerand

Aurélien Berthelon
 Danielle Dedieu
 Alain Guex (a démissionné le 4 octobre 2017)
 Eric Jorcin
 Sandrine Midey

FORMALITÉS ADMINISTRATIVES, INFORMATIONS DIVERSES

LES INFORMATIONS SUIVANTES SONT DONNÉES SOUS RÉSERVE D'ÉVOLUTION.

VOUS POUVEZ VOUS ADRESSER AU SECRETARIAT DE LA MAIRIE POUR TOUTE PRÉCISION COMPLÉMENTAIRE.

EXTRAIT D'ACTE DE NAISSANCE, MARIAGE, DÉCÈS.

Demande à adresser à la mairie du lieu où a été établi l'acte (indiquer la date et joindre une enveloppe timbrée pour la réponse). La transcription d'acte de décès peut toutefois être délivrée par la Mairie du domicile de la personne défunte.

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ INFORMATISÉE.

Désormais, à compter du 21 mars 2017, vous n'êtes plus dans l'obligation d'effectuer cette démarche dans votre commune de résidence. Toutefois, sont habilitées les mairies équipées d'un dispositif de recueil (Belleville, Mâcon, Crêches, Charnay). Il est nécessaire de prendre rendez-vous auprès du service état civil pour obtenir sa carte d'identité. Il est également possible d'effectuer une pré-demande en ligne (www.service-public.fr) avant le rendez-vous, afin de gagner du temps.

Les éléments nécessaires pour la faire sont :

- Deux photos d'identité de moins de trois mois, de bonne qualité, tête nue et de face dans l'axe de la photo.
- Un justificatif de domicile (quittance de loyer, facture d'électricité, d'eau...) de moins de 6 mois.
- La carte périmée ou un document avec photo (pour les enfants mineurs : carte d'identité ou autre document avec photo d'un des deux parents).
- Un acte de naissance pour une première demande, ou après une perte ou un vol, et lorsque le titre d'identité (passeport ou carte) est périmé depuis plus de deux ans. Le délai d'obtention est variable (compter environ 3 mois).

La validité est de 15 ans pour les majeurs et 10 ans pour les mineurs. Le demandeur doit se présenter en personne à la Mairie (signatures et relevé d'empreinte digitale). Lors d'un renouvellement, en cas d'absence de présentation de la carte d'identité (perte, vol), un droit de timbre de 25 € est demandé.

PASSEPORT BIOMÉTRIQUE.

Tout comme la carte d'identité, l'établissement du passeport biométrique s'effectue dans les mairies équipées d'un dispositif de recueil. Il est possible d'effectuer une pré-demande en ligne (<https://passeports.ants.gouv.fr>)

Délai à la discrétion de la préfecture.

COMMUNES ÉQUIPÉES :

- Beaujeu
- Belleville-sur-Saône
- Gleizé
- Villefranche-sur-Saône

- Crêches-sur-Saône
 - Mâcon
- Les pièces à fournir sont :
- Une facture originale récente,
 - Le passeport à renouveler ou carte nationale d'identité,
 - L'acte de naissance lors d'une première demande ou après perte/vol et lorsque le titre d'identité est périmé depuis plus de deux ans.
- Tarif des timbres fiscaux :
- Adulte 96 €
 - Mineur + de 15 ans 52 €
 - Mineur - de 15 ans 27 €
- Les tarifs sont donnés à titre indicatif car ils peuvent évoluer au cours de l'année. Se renseigner en Mairie avant toute démarche.

SORTIE DE TERRITOIRE.

ELLE EST SUPPRIMÉE DEPUIS LE 1^{er} JANVIER 2013.

Un mineur français pourra donc franchir les frontières sans autorisation de sortie de territoire mais muni d'un passeport ou d'une carte nationale d'identité en cours de validité.

AUX NOUVEAUX HABITANTS :

La municipalité demande aux personnes nouvellement installées dans la commune de bien vouloir se présenter au secrétariat de Mairie aux heures habituelles d'ouverture, afin de se faire connaître et se faire inscrire éventuellement sur les listes électorales.

De plus, le secrétariat sera ainsi en mesure, le cas échéant, de donner l'adresse des nouveaux habitants aux différents services (dépannage, livraisons...) qui ont des difficultés à trouver les bonnes adresses.

INSCRIPTIONS SUR LA LISTE ÉLECTORALE.

Il suffit de vous munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile pour vous inscrire.

Les inscriptions se font en Mairie entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre de chaque année et concernent :

- Les jeunes ayant atteint l'âge de 18 ans dans l'année ainsi que ceux qui auront 18 ans au cours des mois de janvier et de février de l'année qui suit.
- Les personnes nouvellement arrivées dans la commune.
- Les personnes qui ne sont pas encore inscrites.

La loi n° 97-1027 du 10 novembre 1997 a posé le principe de l'inscription d'office des jeunes citoyens âgés de 18 ans (l'inscription spontanée est toujours possible et même souhaitable). En dehors de cette catégorie de personnes, AUCUNE INSCRIPTION N'EST FAITE D'OFFICE.

Les ressortissants des États membres de

l'Union Européenne peuvent également s'inscrire sur les listes électorales complémentaires de leur domicile pour les élections européennes et municipales. Ces personnes peuvent se renseigner en Mairie pour avoir plus d'information à ce sujet.

EXTRAIT DE CASIER JUDICIAIRE (GRATUIT).

Les personnes ayant besoin d'un extrait de casier judiciaire n° 3 peuvent en faire personnellement et directement la demande à l'adresse suivante :

CASIER JUDICIAIRE NATIONAL 44317
 Nantes CEDEX 3 en envoyant le formulaire cerfa n° 10071*10.

(Joindre une copie d'une pièce d'identité). Les demandes peuvent également être déposées directement sur le site Internet : www.cjn.justice.gouv.fr

PACS

Fini le PACS signé devant le greffe du tribunal d'instance et la signature de convention. A compter du 1^{er} novembre 2017, la déclaration conjointe de PACS peut se faire en mairie, ou auprès d'un notaire.

VOTE PAR PROCURATION.

Les démarches sont à faire à la gendarmerie la plus proche de votre domicile.

ENTRÉE ET SÉJOUR DES ÉTRANGERS EN FRANCE. ATTESTATION D'ACCUEIL

La loi n° 2003-1119 du 26 novembre 2003 relative à la maîtrise de l'immigration, au séjour des étrangers en France et à la nationalité, et son décret n° 2004-1237 du 17 novembre 2004 sont venus modifier quelques règles de délivrance de l'attestation d'accueil.

L'attestation d'accueil est un document officiel rempli et signé par toute personne française ou étrangère résidant en France et qui souhaite accueillir un ressortissant étranger pour un séjour revêtant le caractère d'une visite à titre familial ou privé d'une durée inférieure ou égale à trois mois.

Sont dispensés de présenter une attestation d'accueil les ressortissants des États membres de l'Union Européenne, des États membres de l'Espace Économique Européen et les ressortissants suisses, andorran, monégasques et russes.

L'attestation d'accueil est validée par la Mairie de la commune du lieu d'hébergement de l'étranger accueilli.

L'hébergeant doit se présenter personnellement et remplir le formulaire sur place en Mairie accompagné des documents originaux des pièces justificatives demandées. Les dates d'arrivée et de départ indiquées sur l'attestation devront désormais strictement

ment coïncider avec celle du séjour figurant sur le visa : il convient donc de formuler la demande d'attestation suffisamment à l'avance.

Chaque demande de validation d'attestation d'accueil donne lieu à la perception d'une taxe de 30 € sous la forme de timbres fiscaux.

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec le secrétariat de Mairie.

DÉCLARATIONS DE PERTE :

La déclaration de perte des documents d'identité (carte nationale, passeport, titre de séjour pour les étrangers, permis de conduire, carte grise) s'effectue en Mairie. La gendarmerie est compétente pour les déclarations de vol.

Dans le cadre des simplifications des démarches administratives un nouveau formulaire de demande de carte d'identité et de passeport a été mis en place permettant de renseigner le document « déclaration de perte » lors d'une demande consécutive à une perte d'un précédent titre.

RECENSEMENT MILITAIRE :

La loi portant réforme du service national abaissant l'âge de recensement à 16 ans, pour les jeunes hommes et jeunes filles, est entrée en vigueur depuis 1998.

En vue de la journée défense et citoyenneté, les jeunes (garçons et filles) sont tenus de se présenter à la Mairie pour se faire recenser après leur 16^{ème} anniversaire. Les périodes de recensement pour l'année 2018 sont donc les suivantes :

• Janvier, février, mars :

Les jeunes nés en janvier, février et mars 2002.

• Avril, mai, juin : les jeunes nés en avril, mai et juin 2002.

• Juillet, août, septembre : les jeunes nés en juillet, août et septembre 2002.

• Octobre, novembre, décembre : les jeunes nés en octobre, novembre et décembre 2002.

Il est précisé que la loi dispose qu'avant l'âge de 25 ans, les jeunes français ne peuvent s'inscrire à tous examens et concours seulement s'ils sont en règle vis-à-vis des obligations du service national.

Comment obtenir une information ou un papier justificatif concernant votre service national ou votre participation à la journée défense citoyenneté ?

• Votre dossier est géré par le bureau ou le centre du service national du lieu de recensement (BSN de Lyon pour Juliéna)

• Si vous êtes âgé de plus de cinquante ans, votre dossier se trouve au Bureau Central d'Archives Administratives et Militaires de Pau :

BCAAM caserne Bernadotte
64023 Pau CEDEX

Téléphone : 05 59 40 45 61 ou 45 58

• Vous avez été recensé(e) dans la Région Rhône-Alpes Auvergne et vous êtes né(e) le ou avant le 31 décembre 1978. Vous devez contacter le BSN de Lyon.

Écrire à :

Bureau du Service National quartier Général frère BP 45

69998 Lyon Armées

Envoyer un fax au 04 37 27 25 21

Envoyer un courriel à :

bsn-lyon@dsn.sga.defense.gouv.fr

Téléphoner au 04 37 27 25 62

(Personnes recensées dans le Rhône)

• Vous avez été recensé(e) dans la région Rhône-Alpes Auvergne et vous êtes né(e) le ou après le 1er janvier 1979 :

Recensé(e) dans le département du Rhône, vous dépendez du BSN de Lyon. Informations ci-dessus.

CIMETIÈRE :

Prendre contact avec la Mairie pour toute acquisition et renouvellement d'une concession.

BRUIT

(Sulfatage, scooter, mobylette, fête, animaux...). Il est rappelé que sauf cas de force majeure dûment justifié, ou autorisation spéciale, selon plainte et constat, la loi peut sanctionner les auteurs de nuisances ne respectant pas les jours et heures autorisés. Les dispositions dans ce domaine sont réglementées par le code de l'environnement, le code de la santé publique et le code pénal.

FEUX D'ARTIFICE

Conformément aux définitions des articles 1 et 2 du décret n° 2010-455 du 4 mai 2010, un artifice de divertissement est « un article pyrotechnique destiné au divertissement ». Un article pyrotechnique est « tout article pyrotechnique contenant des matières explosives ou un mélange explosif de substances conçues pour produire de la chaleur, de la lumière, des sons, des gaz, de la fumée ou une combinaison de ces effets par une réaction chimique exothermique auto-entretenue ».

Les artifices de divertissement sont classés en 4 catégories en fonction de leur dangerosité :

• Catégorie 1 :

Artifices de divertissement qui présentent un danger très faible et un niveau sonore négligeables et qui sont destinés à être utilisés dans des espaces confinés, y compris les artifices de divertissement destinés à l'intérieur d'immeubles d'habitation.

• Catégorie 2 :

Artifices de divertissement qui présentent un danger faible et un faible niveau sonore et qui sont destinés à être utilisés à l'air libre, dans des zones confinées.

• Catégorie 3 :

Artifices de divertissement qui présentent un danger moyen et destinés à être utilisés à l'air libre, dans de grands espaces ouverts et dont le niveau sonore n'est pas dangereux pour la santé humaine.

• Catégorie 4 :

Artifices de divertissement qui présentent

un danger élevé et qui sont destinés à être utilisés uniquement par des personnes ayant « des connaissances particulières » et dont le niveau sonore n'est pas dangereux pour la santé humaine.

L'organisateur d'un spectacle pyrotechnique doit déclarer le spectacle, un mois au moins avant sa réalisation, au maire et au préfet. Il doit nommer un responsable du stockage (en cas de stockage momentané avant le spectacle) et un responsable de la mise en œuvre.

Concernant les conditions d'acquisition des artifices de divertissement, elles sont définies comme suit :

• Les artifices de divertissement de catégorie 1 sont en vente libre aux personnes âgées de plus de 12 ans.

• Les artifices de divertissement des catégories 2 et 3 sont en vente libre aux personnes majeures.

• Les artifices de divertissement de catégorie 4 sont en vente aux personnes majeures titulaires d'un certificat de qualification.

Même pour un feu d'artifice réalisé à titre privé avec des artifices de catégorie 1, il est demandé d'adresser une demande au Maire de la commune pour qu'il puisse donner son accord au titre de son pouvoir de police.

ORDURES MÉNAGÈRES

Pour améliorer d'avantage le ramassage hebdomadaire des ordures ménagères et protéger notre environnement, de nombreuses familles utilisent des containers : il serait souhaitable que l'utilisation de ces containers se généralise. Suite au changement de prestataire, il est communiqué par la communauté de communes, l'information suivante : « Pour respecter les normes sanitaires, chaque foyer doit être équipé d'un bac roulant normalisé ».

La collecte des ordures ménagères a lieu le mardi. Il est conseillé de sortir les poubelles la veille. Depuis le 1^{er} janvier 2013, la collecte est assurée par la CCSSB.

DÉCHETTERIE

La Communauté de Communes Saône - Beaujolais possède une déchetterie à Juliéna, Zone Artisanale des Gonnards.

Elle est ouverte, sauf les jours fériés :

Horaires : été du 1^{er} avril au 30 septembre, hiver fermeture des sites à 17h30

• Le lundi de 13h30 à 18h30

• Le samedi de 8h à 12h

ATTENTION ACCÈS FERMÉ 15 minutes avant.

Il est demandé à chacun de réaliser le tri et de ne laisser dans les ordures ménagères que les déchets non recyclables.

Deux autres déchetteries, où tous les habitants peuvent également se rendre, se trouvent à Villié-Morgon (ouverte le mardi de 13h30 à 18h30 ; le jeudi de 8h à 12h et de 13h30 à 18h30 ; le samedi de 8h à 12h) et à Saint-Didier-sur-Beaujeu (ouverte le lundi de 13h30 à 18h30 ; le mercredi de 13h30 à 18h30 ; le vendredi de 8h à 12h et le samedi de 13h30 à 18h30).

POINT APPORT VOLONTAIRE

• À Vaux et vers la Salle Polyvalente :

Un conteneur pour les emballages ménagers, un pour le verre et une colonne pour les papiers

• À la Zone Artisanale : des conteneurs pour les emballages ménagers, pour le verre, des colonnes pour les papiers et une colonne pour le textile.

Il est demandé à chacun :

- De ne pas laisser les cartons vides à côté des conteneurs,

- Lorsque les conteneurs sont pleins sur un site, de se rendre sur un autre,

- De signaler à la mairie lorsque les conteneurs sont pleins.

ASSAINISSEMENT

« Le raccordement des immeubles aux égouts disposés pour recevoir les eaux usées domestiques et établis sous la voie publique à laquelle des immeubles ont accès, est obligatoire pour leur propriétaire dans un délai de deux ans à compter de la mise en service de l'égout ».

(Cf. Ordonnance n° 58-1004 du 23/10/1958).

La commune a délégué le Service Public d'Assainissement Collectif SUEZ centre régional Bourgogne / Sud-Jura (représentée par l'agence Saône-Bresse de Charnay-lès-Mâcon).

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) a été mis en place conformément aux textes en vigueur. Après le diagnostic, l'ensemble des installations d'assainissement non collectif a été contrôlé par le prestataire de service. Les propriétaires ont été destinataires des rapports du contrôle.

Pour les travaux de réhabilitation ou de mise en place d'une installation d'assainissement non collectif, il convient de demander un dossier en Mairie pour obtenir l'accord du service sur le projet et également des conseils. Il est précisé que l'avis du SPANC est un document obligatoire lors du dépôt d'un permis de construire en zone d'assainissement non collectif.

Une aide peut éventuellement être accordée par le département du Rhône pour les travaux de réhabilitation des installations se trouvant en point noir (note de 6 ou supérieur) et dont l'installation existante date d'avant 1996. Pour cette aide, il faut prendre contact avec la Maison du Rhône du canton de Beaujeu (Tél. 04 74 69 51 63). Il est également possible d'obtenir un éco prêt spécifique assainissement non collectif auprès d'un établissement bancaire (pour toutes informations complémentaires se rendre sur le lien suivant : <http://assainissement-non-collectif.developpement-durable.gouv.fr/> - rubrique documents).

Il est rappelé qu'en cas de vente d'un immeuble se trouvant en assainissement non collectif, le propriétaire doit fournir un rapport de visite établi à l'issue d'un contrôle datant de moins de trois ans.

Les missions de contrôle de conception et d'implantation, de contrôle de réalisation des travaux, de diagnostic lors d'une vente et de contrôle périodique de bon

fonctionnement sont assurées pour le compte de la commune par un prestataire de service choisi à l'issue d'une procédure de consultation. Le marché a été attribué le 6 mars 2012 à La Lyonnaise des Eaux – Centre régional Bourgogne Sud Jura sis à Chalon-sur-Saône pour une durée de cinq ans renouvelable une fois pour la même durée.

DÉCLARATION DES CHIENS DE 1° ET 2° CATÉGORIE

La loi n° 99-5 du 6 janvier 1999 relative aux animaux dangereux et errants et la protection des animaux a posé les conditions concernant la détention de chiens susceptibles d'être dangereux, et les a classés comme suit :

• En 1° catégorie : chiens d'attaque, chiens appelés « pit-bulls », « boerbulls » et Tosa (sans pedigree).

• En 2° catégorie : chiens de garde et de défenses (chiens de race Staffordshire Bull Terrier (avec pedigree), Staffordshire Terrier Américain (avec pedigree), Rottweiler (avec ou sans pedigree), race Tosa, assimilables à la race Rottweiler).

La réglementation applicable aux animaux dangereux a été renforcée par différentes dispositions issues des lois n° 2007-297 du 5 mars 2007 relative à la protection et à la délinquance et n° 2008/582 du 20 juin 2008 renforçant les mesures de prévention et de protection des personnes contre les chiens dangereux, et leurs décrets d'applications. Désormais, toute personne ayant un chien de 1° ou 2° catégorie doit être en possession d'un permis de détention délivré par le Maire de la commune de domicile. Pour l'obtention de ce permis, le propriétaire doit présenter les pièces suivantes :

• Identification du chien,

• Vaccination antirabique du chien en cours de validité,

• Assurance, en cours de validité, garantissant la responsabilité du propriétaire du chien pour les dommages causés aux tiers par l'animal,

• Conclusion de l'évaluation comportementale effectuée par un vétérinaire agréé,

• Attestation d'aptitude du propriétaire du chien sanctionnant la formation portant sur l'éducation et le comportement canin ainsi que sur la prévention des accidents.

Formation de 7 heures dispensée par un formateur agréé – Liste consultable sur www.rhone.pref.gouv.fr – rubrique « démarches diverses » puis « chiens dangereux ».

En l'absence du permis de détention, le propriétaire du chien s'expose à une forte amende, mais également à la confiscation ou à l'euthanasie de son animal. D'autre part, il est fait obligation de déclarer tout fait de morsure d'une personne par un chien à la mairie de la commune de résidence du propriétaire ou du détenteur de l'animal. Cette obligation s'applique à tous les chiens.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au secrétariat de Mairie.

ANIMAUX DOMESTIQUES

Beaucoup de personnes possèdent des animaux domestiques (chiens, chats...). Ces animaux, outre de les aimer, nécessitent une certaine attention, ainsi que le respect des autres.

Est considéré en état de divagation :

• Tout chien qui, en dehors d'une action de chasse ou de garde d'un troupeau, n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de voix de celui-ci ou de tout instrument sonore permettant son rappel, ou qui est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable d'une distance dépassant cent mètres.

• Tout chat trouvé à plus de deux cents mètres des habitations ou tout chat trouvé à plus de mille mètres du domicile de son maître et qui n'est pas sous la surveillance immédiate de celui-ci, ainsi que tout chat dont le propriétaire n'est pas connu et qui est saisi sur la voie publique ou sur la propriété d'autrui.

La commune de Juliéna ayant passé une convention de prise en charge, de capture et d'enlèvement des animaux avec la SPA de Lyon et du Sud-Est, n'hésitera pas à faire appel à cette société pour la mise en fourrière des animaux errants ou pour des actions de stérilisation.

STATIONNEMENT

Par arrêté municipal n° 2002/12/06 du 16 novembre 2002 modifié, une nouvelle réglementation s'applique pour le stationnement dans le bourg. Cet arrêté peut être consulté en Mairie.

L'article 2 de cet arrêté stipule « Le stationnement et l'arrêt des véhicules de toutes catégories sont strictement interdits dans le bourg, dans les secteurs où une bande jaune continue est apposée, soit :

1- Devant l'école du haut,

2- Entre le local des pompiers et la mairie.

3- Entre l'angle de la RD 17E et le Bistrot « Le Sarment »

4- De la voie allant de la place de l'église jusqu'à l'angle de la rue des Labourons,

5- Un emplacement sur la place de la Poste est réservé pour le stationnement des véhicules utilisés par les personnes à mobilité réduite. Cet emplacement est matérialisé au sol

6- Depuis la place du Cellier (en direction de la salle polyvalente) sur une distance de 60 mètres

7- De l'entrée de la rue de la Rabelette de part et d'autre de la voie sur une distance de 30 mètres

8- Le long du mur de soutènement de la place de la Poste où a lieu l'entrée de l'école primaire (passage d'enfants)

9 Depuis l'angle de la rue des Labourons (en direction de la salle polyvalente) sur une distance de 40 mètres. »

arrêté spécifique. De même, les camions de livraison sont autorisés, même là où le stationnement est interdit, pour effectuer le chargement ou le déchargement du véhicule sous réserve que le conducteur reste à proximité de celui-ci pour pouvoir le déplacer.

Il est rappelé que le stationnement sur la route de la Prat est réglementé par un arrêté du 27 janvier 1999 :

- Stationnement interdit sur une longueur de 170 mètres sur la partie droite de la voie dans le sens La Prat - Le Bourg.

- Stationnement autorisé sur les emplacements prévus à cet effet, entre la rue de la Rabelette et l'entrée de l'espace public du Bourg.

Par ailleurs, l'article R 417-10 du code de la route indique qu'est considéré comme gênant l'arrêt ou le stationnement d'un véhicule sur les trottoirs, les passages ou accotements réservés à la circulation des piétons.

PRIORITÉ DE CIRCULATION

1 - Conformément aux dispositions du code de la route, en agglomération, lorsqu'un croisement n'est pas signalé, la priorité est à droite (**c'est le cas de la rue de l'Église, de la rue des Labourons**).

2 - L'article R 415-9 du code de la route précise que tout conducteur débouchant sur une route à partir d'un accès non ouvert à la circulation publique (voie privée, voie d'un lotissement), d'un chemin de terre ou d'une aire de stationnement en bordure de la route doit céder le passage à tout autre véhicule.

3 - Une circulation par alternat a été instaurée sur la route de la Prat, entre la place de la Poste et l'accès à l'espace public, avec priorité aux véhicules descendant (venant de la rue Alphonse Burdot).

SALLE DE RÉUNION VÉRON

À l'exception du Club du Troisième âge qui dispose de locaux spécifiques, les associations souhaitant disposer des salles de réunion doivent en faire impérativement la demande à la Mairie.

ASSOCIATIONS

Il est rappelé que toute association (type loi 1901) et réputée telle, doit être dotée de statuts dûment validés et à jour par les services compétents de la sous-préfecture. Il est conseillé de déposer un exemplaire des statuts en Mairie.

Il est également rappelé que toute association peut faire l'objet d'un contrôle fiscal, et qu'il peut être demandé des comptes à toute association subventionnée par la commune.

Un panneau d'affichage dédié aux associations a été installé sur la place de la Poste. Les documents sont à déposer au secrétariat de la mairie pour qu'ils puissent être affichés.

CORRESPONDANTS DE PRESSE

Les associations et les particuliers pour la publication d'événement les concernant,

peuvent contacter :

- M. Jean-Pierre GALLIOT, Le Bourg 69840 Jullié (Le Patriote Beaujolais). Courriel: jp.galliot69@gmail.com
- lprvillefranche@leprogres.fr

04 74 68 10 10 (Le Progrès)

VOLS ET DÉCLARATIONS

La gendarmerie veille, beaucoup plus souvent, que certains ne le pensent. Toutefois la vigilance de tous s'impose pour signaler tout ce qui peut paraître inhabituel ou insolite (caractéristiques des véhicules ou des personnes suspectes... par exemple), dans les meilleurs délais.

AUTORISATION DE VOIRIE

Est obligatoire dès l'instant où les travaux empiètent sur le domaine public. Une redevance d'occupation du domaine public a été mise en place d'un montant de 1 € par jour de stationnement pour toute occupation de plus de 5 jours.

PERMIS DE CONSTRUIRE

Toute construction nouvelle ou modification d'un édifice existant est régie par une réglementation stricte. S'adresser en Mairie.

ENVIRONNEMENT

S'ils sont censés être préventifs ou curatifs pour la vigne, les produits phytosanitaires sont directement très nocifs pour la santé des êtres vivants, corrosifs pour les murs et peintures de voiture. Un effort est à réaliser par certains « épandeurs » réguliers ou sauvages. C'est aussi une affaire de civisme élémentaire. À ce sujet, la législation reste très floue et contradictoire.

ARRIVÉES D'EAU SUR LES VOIES

Un constat des arrivées d'eau et déjections de terre sur les voies communales a été réalisé il y a quelques années. Tous les propriétaires concernés sont responsables et doivent réaliser les travaux pour remédier au problème signalé. Il n'est jamais trop tard pour agir.

VOIRIE ET ENHERBEMENT

La communauté de communes possédant la compétence sur la voirie a transmis un courrier relatif à la préservation de la voirie publique dans lequel il est précisé «... pour toute voie goudronnée, objet de travaux, il est demandé que le propriétaire d'une vigne riveraine ait en place une bande enherbée le long de la voie publique et ne tourne pas sur la voie lors du travail. À cet effet, si les rangs de vignes sont perpendiculaires à la voie, cette bande enherbée doit faire 3 mètres de large au minimum, et 1 mètre lorsque les vignes sont parallèles... ». les dispositions de recul d'une plantation par rapport à la voie publique sont prévues par le code rural (article D 161-14) et le code de la voirie routière (article R 116-2).

PÔLE EMPLOI

Recherche de personnels saisonniers et permanents, aide à l'embauche, recherche d'emploi, orientation, formation...

Renseignements :

Pôle Emploi Belleville
16 rue du Bois Baron 69823 Belleville
www.pole-emploi.fr - Tél. 39 49
Ouvert du lundi au jeudi
De 8h30 à 16h15 (Sur RDV de 12h30 à 16h15)
Le vendredi de 8h30 à 12 h30.

PERMANENCE MISSION LOCALE AVENIR JEUNES

Pour les jeunes de 16 à 25 ans, à la recherche d'un emploi ou d'une qualification :
Pour tous renseignements contacter :
Mission Locale Avenir Jeunes Villefranche Beaujolais - Antenne Nord
8 rue du 14 juillet
69220 Belleville sur Saône
Tél. 04 74 06 12 30 - Courriel :
avenirjeunesnord@mlbeaujolais.org

RETRAITE

La CRAM a mis en place une agence retraite à Limas - Parc Millésime 119 rue Michel Aulas. L'accueil a lieu sur rendez-vous les matins (de 8h à 12h30 et à compter de 10h le lundi) et les après-midi en accueil tout venant (de 13h30 à 17h). Prendre rendez-vous au 04 72 91 90 83.

CONSULTATIONS JURIDIQUES GRATUITES

Le Barreau de Villefranche a mis en place un service de consultations gratuites à la disposition des justiciables à la Maison du Rhône, quartier Sainte-Angèle - 69430 Beaujeu, avec la participation du Conseil Général du Rhône. La permanence a lieu les 2e mercredis de chaque mois de 9 h à 12 h. Les personnes intéressées doivent prendre rendez-vous directement auprès de l'Ordre des Avocats - Palais de Justice - 350 boulevard Gambetta - BP 287 - 69665 Villefranche CEDEX ou par téléphone au 04 74 65 05 95.

Un service de consultations gratuites a également lieu au siège de l'ADAVEM (Association d'aide aux victimes et médiations) au 228 rue Paul-Bert - 69400 Villefranche, concernant uniquement les droits des victimes d'une infraction pénale. Les personnes intéressées doivent prendre contact directement auprès de l'ADAVEM au 04 74 60 02 46 pour connaître les jours et heures des permanences.

PERSONNES ÂGÉES

A - Le Centre du Rhône d'Information et d'Action Sociale (CRIAS) dispose d'un site Internet : www.criasmieuxvivre.asso.fr dans lequel les retraités et personnes âgées trouveront toutes les informations utiles les concernant.

B - L'Association Intercommunale d'Aide aux Personnes Âgées et Soins à Domicile intervient régulièrement sur la commune. Elle peut être contactée au 04 74 69 27 72. Adresse : quartier Sainte-Angèle 69430 Beaujeu. Elle dispose d'un site Internet : www.aideetsoinsbeaujeu.fr
C - AZUR SENIOR - aide au maintien à domicile - 99 rue Pierre Morin 69400

Villefranche s/Saône. Tél : 04 74 60 06 36
D - L'Allocation Personnalisée d'Autonomie est gérée par le Conseil Général du Rhône. Les dossiers sont à demander à la Maison du Rhône du canton de Beaujeu - Tél. 04 74 69 51 63 Adresse: quartier Sainte-Angèle
69430 Beaujeu

TRANSPORTS PUBLICS

La ligne d'autocar n° 361 Villié-Morgon/Mâcon est devenue une ligne uniquement en période de transport scolaire.

Numéro à composer :
numéro vert 0 800 869 869

L'appel est gratuit.
Pour tout renseignement sur ce thème, y compris pour les transports scolaires, vous pouvez consulter le site Internet :
www.maisonneuve.net.
Tél. 04 74 66 32 66

ALLÔ SERVICE PUBLIC

La première réponse aux questions administratives : un seul numéro 3939 « Allô service public », du lundi au vendredi de 8h30 à 18h et le samedi de 8h30 à 12h30. Il est également possible de se connecter au portail Internet :
www.service-public.fr.

MAJEURS PROTÉGÉS

L'Association Tutélaire des Majeurs Protégés (ATMP) du Rhône :
Tél. 04 74 62 89 12
De 10h à 12h et de 13h30 à 17h

MÉDIATEUR

Rappelons que le médiateur est chargé de résoudre les litiges qui peuvent apparaître entre les citoyens et l'administration.
Pour l'arrondissement de Villefranche, une médiatrice tient une permanence hebdomadaire les mardis et vendredis après-midis. Pour plus de renseignements, ou prendre rendez-vous, téléphonez au 04 72 61 65 15 et laissez un message.

CONCILIATEUR

Il intervient lors de litige entre particuliers. Son rôle est de concilier les deux parties et d'éviter une action en justice.
Mail : nicole.moine@conciliateurdejustice.fr

LES DOUANES

Depuis le 1^{er} août 2017 l'activité de la recette locale des douanes et droits indirects de Villié-Morgon est transférée au service de viticulture et des contributions indirectes de Villefranche s/Saône (70 rue chantiers du Beaujolais 69400 Villefranche s/Saône - Tél : 09 70 27 29 56)

GARDES PHARMACIES

La liste des tours de gardes est affichée à la pharmacie et dans le hall de la Mairie. Consultable également sur le site Internet de la commune : www.julienas.fr puis rubrique « Espace administrés » puis « Gardes pharmaciens ».

SITE INTERNET

La commune dispose d'un site Internet :
www.julienas.fr
N'hésitez pas à le consulter et faire part de vos remarques, critiques, suggestions et nous adresser des photos pour l'embellir. (courriel : mairie@julienas.fr)

Crédit photo

Associations de Juliéna's,
studio Regard'Emoi (photos de groupe Conscrits),
Louis Deschamps photographie (fête des crus),
Removie (photos aériennes)
Pauline Perrachon,
Claudine Philippot, François Heidmann, Lysiane Defay, Joël Gobet.

Création graphique

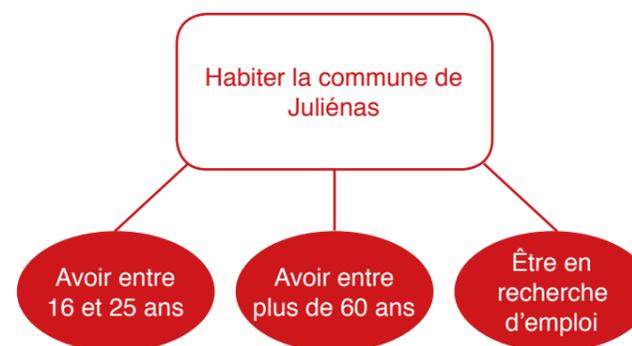
Mrs Frog design
Janvier 2018

FORMATION PREMIERS SECOURS



Parce qu'un accident est vite arrivé, la commune de Juliéna's par le biais du Centre d'Actions Sociales (CCAS) souhaite s'engager à vos côtés pour vous former, et savoir effectuer les gestes de premiers de secours.

La commune fait bénéficier **GRATUITEMENT** de la formation PSC1 (Prévention et Secours Civique niveau 1) à toute personne habitant la commune répondant aux conditions suivantes (mission du CCAS) :



La formation d'une durée de 7h (répartie soit en deux demi-journées soit en une seule journée) sera dispensée par un professionnel appartenant à l'organisme de formation des sapeurs-pompiers du Rhône : le CASC.

Inscription auprès de la mairie de Juliéna's : Téléphone 04 74 04 41 87 ou par mail mairie@julienas.fr

La formation est prévue sur une période de vacances scolaires (date de formation fixée dès 10 inscriptions) au cours de l'année 2018.

PRENEZ SOIN DE VOS PROCHES EN VENANT VOUS FORMER AUX GESTES DE PREMIERS SECOURS !



URBANISME

LES ENJEUX DE L'URBANISME ET DE L'ARCHITECTURE À JULIÉNAS



Julié纳斯 un matin d'hiver

À Julié纳斯, les enjeux paysagers et architecturaux, prennent une importance toute particulière. Notre village, dont la réputation internationale est un atout formidable, a en effet vocation à attirer les amateurs de vin et de belle campagne ainsi que les oenotouristes de toute l'Europe, voire plus.

Comme nos vins, notre village doit préserver et valoriser sa typicité.

En d'autres termes, la bouteille et l'étiquette doivent être à la hauteur de la belle appellation et du joyeux contenu. Julié纳斯 est avant tout un vignoble, vallonné et ouvert, agrémenté de fonds de vallées herbagers et de crêtes boisées, qui offrent aux habitants et aux visiteurs un paysage remarquable et remarquable. La vigne, surface agricole à forte valeur ajoutée, a fort heureusement préservé notre village du « mitage », ce développement anarchique de constructions plus ou moins hétéroclites, que l'on peut observer et déplorer dans d'autres communes rurales périurbaines.

La typicité de l'architecture Juliénatonne se caractérise par ses volumes et par ses matériaux traditionnels.

Les espaces bâtis sont constitués par un bourg assez dense, avec des hameaux satellites, et des exploitations viticoles isolées. Les habitations, relativement massives, sont le plus souvent alignées en bord de rue, à l'exception des sièges viticoles isolés, qui regroupent un certain nombre d'annexes autour de l'habitation principale.



Le Bourg

Les toitures sont réalisées à l'aide de tuiles canal (ou tuiles romanes), caractéristiques du Sud de la France, dont la petite histoire (fausse !) dit qu'elles étaient moulées sur les cuisses d'ouvrières spécialement recrutées à cet effet. La cuisson au bois des argiles locales produisait un panel de couleurs très variables, à dominante rouge et ocre jaune, fonction du degré de cuisson.

La pente des toits, avec les tuiles canal, est faible par construction, comprise entre 25 et 50 %. Pour des pentes plus fortes (tours de châteaux et manoirs), les tuiles sont alors des tuiles plates, de type bourguignon, parfois vernissées (Châteaux de Julié纳斯, des Capitans, du Bois de la Salle, Domaine des Mouilles...).



Une Toiture joliment rénovée à Vayolette

Les murs sont fabriqués en pierres rouges de Bessay, extraites dans d'anciennes carrières du Mont Bessay et montées au mortier de chaux, qui leur confèrent un caractère particulier et très localisé.

Ces murs ne sont généralement pas enduits, gardant visible l'appareillage de maçonnerie, rouge panaché.

Seules les maisons bourgeoises sont enduites (toujours au sable et à la chaux) et prévues comme telles dès le départ, avec des encadrements de pierre en surépaisseur par rapport aux murs.

Çà et là, on peut enfin remarquer des murs en pisé, un mélange de terre crue compactée, plus fréquent dans la plaine de Saône, faute de carrières de pierres à proximité.



La Pierre rouge de Bessay

Les enduits et mortiers étaient réalisés avec un mélange de chaux et de sable, souvent prélevé au Mont Rémond ou à Vayolette, leur conférant une couleur ocre jaune, plus ou moins claire, mais jamais blanche. Outre leur esthétique, les enduits à la chaux présentent l'avantage de ne pas se fissurer (« faïencer ») et de laisser respirer les murs, en évacuant les excès d'humidité.

Les encadrements et pierres de chaînage d'angle sont, quant à eux, réalisés en pierre jaune de Saint Martin, probablement plus facile à tailler. Ils surlignent élégamment de jaune les ouvertures, portes et fenêtres. Il convient de les préserver et les mettre en valeur ou, à défaut, de les imiter par un encadrement à base d'enduit de couleur identique.



Pierre jaune de Saint Martin et Enduit à la Chaux

Les ouvertures sont presque deux fois plus hautes que larges (environ 1m70 par 1m), pour des raisons probablement liées à la résistance des matériaux : plus un linteau est large, plus il doit être épais, donc coûteux. Seul les derniers étages, du fait des plafonds plus bas et des soupentes, avaient des ouvertures plus ou moins carrées (environ 1m par 1m). Toutes ces ouvertures sont régulièrement alignées sur les façades.

Notre Plan Local d'Urbanisme, élaboré et approuvé par la Municipalité, en application du Code de l'Urbanisme et après consultation des habitants, vise à préserver cette typicité et cette harmonie villageoise. Les règles d'urbanisme (en gros, ce que l'on peut y construire) varient fortement selon les différentes zones du territoire et leur vocation : A agricole, N naturelle, U urbaine, UI économique... Les zones A et N étant les plus strictes.

Enfin, l'article 11 (annexe 2 du PLU), définit précisément les règles d'architecture : matériaux, formes, couleurs autorisés.

- Les tuiles doivent être de type tuile canal, de couleur rouge vieilli.
- Les enduits doivent obligatoirement être de couleur soit beige, soit sable, soit pierre rouge de Bessay.
- Les autres couleurs (dont le blanc) et les enduits au ciment ne sont pas autorisés.
- Les ouvertures doivent s'inscrire en harmonie dans les façades (disposition, dimensions, proportions, ...).
- Les murs de clôture ne doivent pas dépasser 1mètre 60 et doivent être enduits en harmonie avec les façades.
- Le béton et les parpaings doivent être obligatoirement enduits....

Un certain nombre de travaux, même relativement simples, sont soumis à déclaration préalable ou permis de construire : rénovation et modification de façades, réfection de toiture, création d'ouvertures, création de piscines, terrassements... et, d'une manière générale, tout ce qui modifie l'aspect extérieur d'un bâtiment ou du paysage.

Pour savoir si vos projets de travaux nécessitent une démarche préalable et s'ils sont conformes aux règlements, reportez-vous sur le site de la commune et n'hésitez pas à prendre rendez-vous auprès du secrétariat de Mairie.

Et nous comptons sur nos artisans pour connaître et relayer ces informations auprès de leurs clients.

Des aides financières et déductions fiscales peuvent être obtenues pour des rénovations auprès de www.fondation-patrimoine.org

François HEIDMANN, Adjoint à l'Urbanisme

LES ASSOCIATIONS

Associations	Noms / Fonctions	Téléphone	Adresse mail
ALS	Philippe Caposiena	06 02 50 16 34	philippe.caposiena@neuf.fr
Amicale des Pompiers	Joël Rollet	06 84 17 59 32	joelrollet@gmail.com
Amicale des Donneurs de Sang	Sandrine Midey (Présidente) Thierry Roussot (Trésorier) Aurélien Rocher (Secrétaire)	06 42 25 15 45 06 89 54 65 79 06 62 42 03 76	sandrinemidey68@gmail.com domaineplacedesvignes@orange.fr aumaro@hotmail.fr
Anciennes Lances	Patrick Roux	04 74 04 45 95	patrick.roux0418@orange.fr
Association des Familles	Marie Lioret	06 87 04 57 59	adfj69@gmail.com
Atelier Floralys	Lysiane Defay	04 74 04 46 37	jylsdefay@free.fr
Cercle Amitié 3 ^{ème} Age	Denise Marin	04 74 68 09 07 06 80 74 28 44	jylsdef6901@laposte.net
Comité de Jumelage	Noël Roux (Président) Martine Matray (Trésorière) Odile Baudry (Vice présidente pour l'Allemagne)	06 01 71 87 24 06 76 70 28 67 06 71 70 82 88	boisdeloyse@gmail.com
Comité des Fêtes	Damien Accary (Président) Carole Mahuet (Vice-Présidente)	06 64 92 51 18 06 79 22 79 04	
Julién'as Moto Club	Pascal Granger (Président) Norbert Westelynck (Vice-président) Benoit Aujas (Secrétaire)	04 74 04 43 70	ma.granger@wanadoo.fr nwestelynck@laposte.net benoit.ujas@aliceadsl.fr
La Vaillante	Thomas Broyer	06 88 88 71 73	tomtombroyer@yahoo.fr vaillante.julienas.free.fr
Le Chœur en Fête	François Lanéry	03 85 35 11 98	contact@lechoeurenfete.com www.lechoeurenfete.com
Lobo Compétition	Loïc Roussot Thibaut Roussot	06 71 91 58 77 06 86 58 46 06	roussot.thbt@gmail.com
SLAPT	Alexandre Naulet	06 74 67 02 75	alexandre.naulet@sfr.fr
Société de Chasse	Michel Gaillard (Président) Nadine Perrier (Secrétaire) Emmanuel Debize (Trésorier)	06 61 85 33 95 06 23 88 00 01 06 08 55 10 80	mitchgailard@wanadoo.fr perriernadine@orange.fr e.debize@wanadoo.fr
Société de Pêche	François Tête (Président) Patrick Monnet (Secrétaire) Jean-Charles Humblot (Vice-président)	06 61 85 33 95 04 74 04 47 38 04 74 04 44 85	
Sou des Ecoles	Amandine Boyer	06 81 27 88 87	sdejulienas@gmail.com https://www.facebook.com/sdejulienas/
Comité de la Saint Vincent	Jean Philippe Granger	06 71 67 38 08	jeanphilippe.granger69@gmail.com
Association des Commerçants de Juliéna ARTICOM	Laure Botton (Présidente) Sylvette Alizer (Secrétaire) Alexandre Lardon (Trésorier)	07 86 52 17 93	laurebotton@gmail.com
Comité Intercommunal de la FNACA	Gaston Patissier	04 74 69 92 58	guy.martin0492@orange.fr
Les mains Juliéna-tonnes	Monique Charton	04.74.04.45.86	

La commune remercie toutes les associations de conscrits pour les animations qu'elles proposent au village toute l'année



JULIÉN'AS MOTO CLUB



COMPTE RENDU D'ACTIVITÉ 2017

2017 une année bien remplie pour le moto-club. Fort de 32 membres le Julién'AS moto-club organise des balades à moto et des manifestations dans le village.

D'ABORD ON ROULE...

Plusieurs petites sorties dominicales tout au long de l'année. Une sortie annuelle le dimanche de Pentecôte : Cette année, direction le lac des Settons en passant par le Mont Beuvray, Château Chinon, à midi pique-nique au bord du lac, puis visite d'Autun et retour par les vignobles de la Côte chalonnaise et du Mâconnais.

Une sortie estivale du 13 au 16 juillet intitulée « La Route des Grandes Alpes » : 8 Motos, 1300 Km, un soleil radieux et une multitude de cols mythiques : Col de la Colombière / 1618m, Col du Petit St Bernard / 2188m, Col de l'Iseran / 2770m, Col du Télégraphe / 1566m, Col du Galibier / 2704m, Col du Lautaret / 2058m, Col de l'Izoard / 2360m, Col de Vars / 2108m, Col d'Allos / 2247m, Col du Rousset / 1254m.

Enfin, nous avons rendu une petite visite à nos amis les Ballad'ain de Cruzilles-les-Mépillat en participant à leur rallye touristique.



PUIS ON ORGANISE...

Le 30 avril à midi, nous avons assuré le service du bœuf à la broche dans le cadre de la fête des crus. Nous avons servi plus de 1 300 repas.

Le week-end de l'Ascension, nous avons participé au centenaire de Monet-Goyon, célèbre marque Mâconnaise. Nous avons encadré et assuré la sécurité sur les parcours des balades du moto-club Monet-Goyon pendant 2 jours, avec repas au cellier de la vieille église le 1er jour à midi.

JULIÉN'AS MOTO CLUB - SIÈGE : LA MAIRIE, LE BOURG
69840 JULIENAS - TÉL : 04.74.04.43.70



La bénédiction des motards par Bacchus, qui a fait la réputation de notre association et la promotion de notre village, s'est déroulée le dimanche 22 octobre. Cette année, 500 motos se sont fait bénir. Le groupe « grand Wahzou » a assuré l'animation musicale. Des tours à vélos humoristiques ont été proposés. Nos amis du MC Monet-Goyon ont exposé plusieurs magnifiques machines. Ça a été, également, l'occasion de mettre à l'honneur le Moto-club de St Servais en Belgique qui participe à notre manifestation depuis 2010. Un couple a avancé sa date de mariage d'une semaine pour pouvoir être présent et se faire bénir par Bacchus !



ALORS ON FESTOIE.

La liste est trop longue et risque de ne pas être exhaustive. En tout état de cause, les bénévoles, que nous remercions sincèrement, ne sont jamais oubliés.

Pour 2018, la bénédiction des motards par Bacchus aura lieu, comme tous les ans, l'avant dernier dimanche d'octobre, soit le 21 octobre. Ce sera la 10^{ème} édition. Nous travaillons déjà sur le sujet pour fêter, comme il se doit, dans la joie et la bonne humeur, cette date symbolique.



Le Julien'AS moto-Club

LE CHŒUR EN FÊTE

Nous avons débuté cette saison en donnant un mini concert à la maison de retraite de La Chapelle de Guinchay le samedi 19 novembre.

Puis le samedi 26 novembre nous avons participé à un rassemblement de huit chorales à Charnay-lès-Mâcon. Chaque chorale se produisait une première fois en après-midi et une seconde fois en soirée pour quatre chants à chaque passage.

En avril nous avons participé à la fête des crus en servant le repas du samedi midi.

Puis ce fut notre concert annuel le samedi 20 mai devant un public venu nombreux et accompagné d'un ensemble vocal de très haute tenue : l'ensemble Éphémère ; une très belle soirée.

Le 2 décembre nous avons donné de nouveau un petit concert à la maison de retraite de La-Chapelle-de-Guinchay et le dimanche 3 nous avons participé au marché de Noël organisé par les artisans et commerçants de Juliéna sous la forme également d'un court concert à la salle polyvalente.

Pour l'année 2018 nous prévoyons de nous produire de nouveau à la maison de retraite de Romanèche et aussi à celle de St Laurent sur Saône pour des dates qui restent à définir.

Enfin notre concert annuel aura lieu comme chaque année à la salle polyvalente le samedi 2 juin avec la chorale les Polysons d'Hurigny.

Nous cherchons toujours à « recruter » de nouveaux choristes, alors, vous qui aimez le chant et chantez juste n'hésitez pas à nous contacter et venez assister à l'une de nos répétitions (salle de la Vaillante à gauche de l'église).

Contact : François Lanéry : 03 85 35 11 98
ou par mail : contact@lechoeurenfete.com

Visiter notre site : www.lechoeurenfete.com

Le «CHŒUR EN FÊTE» vous souhaite une excellente année 2018.



AMICALE DES POMPIERS DU FIEF

Bonjour, pour cette nouvelle année nous vous annonçons la création de la nouvelle amicale qui regroupe les pompiers d'Emeringe et Juliéna, à partir du 1^{er} janvier 2018. Ceci dans l'optique de la nouvelle caserne qui va se construire au Fief.

Nous vous remercions pour l'accueil de nos équipes qui passeront pour notre traditionnel calendrier, qui cette année sera composé des pompiers d'Emeringe et Juliéna.

Nous renouvelons pour la deuxième année le salon gourmand pour le week-end du 7 et 8 avril 2018, avec en nouveauté des manœuvres de pompiers ainsi que des activités pour les enfants sur les deux jours. Il y aura également la vente de tripes et saucisson au vin sur le week-end à consommer sur place ou emporter.

La composition du bureau est la suivante :

Joël Rollet Président (Jullié), Loïc Chambard Vice-Président (Emeringe), Muriel Audras Trésorière (Juliéna), Serge Tavian Vice-Trésorier (Chéna), Maxime Granchamp Secrétaire (Emeringe), Cyril Zana Vice-Secrétaire (Juliéna).

Pour toute question concernant l'amicale vous pouvez contacter un membre du bureau.

L'équipe des sapeurs-pompiers de l'amicale des pompiers du Fief vous souhaite une bonne année.

Le président et le bureau.



En souvenir de l'adjudant Joël CONS, décédé le 19 décembre 2017 à l'âge de 48 ans.

BATTERIE FANFARE LA VAILLANTE DE JULIÉNA



Impliquée fidèlement dans la vie de Juliéna, la Vaillante participe depuis tout temps aux différentes cérémonies du village. Plusieurs conscrits ont également fait appel à nous pour animer leur défilé de classe : en janvier à Juliéna puis Jullié et en février à Belleville.



En février, notre chef Jean Luc Berthelon, a organisé un week-end de travail avec Alain Coudrais, compositeur et chef de la BF de la Malmaison. Lors de ce même week-end, nous avons aussi répondu à l'invitation de nos amis de l'Alerte de Replonges pour participer à son traditionnel concert d'hiver. En plus de partager ses connaissances musicales lors des répétitions, Alain Coudrais nous a fait l'honneur de diriger une partie de notre répertoire et de jouer au sein du pupitre trompette.

En mars, nos amis ciryens (qui font le déplacement à Juliéna régulièrement pour les répétitions) ont organisé à Ciry-le-Noble un repas avec un concert de la Vaillante. Ce concert a été placé avant tout sous le signe de la convivialité et de l'amitié et nous les en remercions.

Nous avons participé cette année au concours interfédéral à Belleville le 21 mai. Nous concourions en division Grand Prix et avons obtenu la mention très bien en nous classant 1^{ers} ex-

æquo avec nos amis de l'Alerte de Replonges. Ce dimanche a été aussi l'occasion d'écouter une formation invitée de grand prestige, la musique de la Légion Étrangère.

Notre concert d'été a été avancé cette année au 10 juin. La participation du jazz band Nabucco Orchestra (formation du Bois d'Oingt) a rempli la soirée de bonne musique et de bonne humeur.

Notre traditionnelle paella a soldé en juillet cette année bien remplie.

Les manifestations à venir en 2018 sont encore nombreuses, signe de la vitalité de notre société. Des défilés de conscrits mais aussi des concerts : retenez dès maintenant les dates du 12 mai à Bagé et du 16 juin à Juliéna.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous une très bonne année 2018 et que vous soyez intéressé pour jouer de la musique ou pour diriger, n'hésitez pas à venir nous rejoindre le vendredi soir à 20h30.

Les musiciennes et musiciens de la Vaillante.

Site web : vaillante.julienas.free.fr

Adresse mail : vaillante.julienas@free.fr



ALS



L'amicale Laïque et Sportive de Juliéna a repris ses 2 activités début septembre, à savoir le badminton et le tennis de table. Ces 2 sports sont toujours pratiqués en loisir (pas d'affiliation aux différentes fédérations nationales).

Néanmoins des rencontres amicales contre des clubs d'autres villes ou villages (Viré, Mézériat, Anse, ...) ont lieu tout au long de la saison. C'est l'occasion de partager, entre autres, de bons moments de convivialité.

LES EFFECTIFS

En forte augmentation cette saison.

Cette année, l'ALS accueille ainsi 16 ados (qui est le maximum possible) au tennis de table ainsi que 23 adultes dont certains pratiquent aussi le badminton.

La section badminton, quant à elle, compte 21 joueurs.

LES ENTRAÎNEMENTS

Les entraînements de badminton se déroulent en jeu libre le lundi de 20h à 22h00 ainsi que le mercredi aux mêmes horaires.

Les entraînements de tennis de table ados ont lieu le vendredi de 19h00 à 20h00 et sont encadrés bénévolement par Patrick Delay et moi-même.

Les entraînements de tennis de table adultes se déroulent le vendredi soir de 20h00 à 22h00 en jeu libre.

LE LIEU

La salle polyvalente de Juliéna
« N'hésitez pas à venir nous rejoindre »
Le président Philippe CAPOSIENA



NOTRE MAUVAISE SE PORTE BIEN ...

Ce titre, volontairement optimiste, résume bien le bilan favorable constaté dernièrement, lors d'une intervention de la Fédération Départementale du Rhône.

Il a été, en effet procédé, cet été, à une pêche électrique, sur un secteur déjà prospecté en 2008, à savoir, 105 mètres de rivière, immédiatement en aval de pont du Fief ... (ce genre d'intervention ne nuit en rien à la santé de la faune, les poissons étant simplement étourdis, récupérés à l'épuisette, puis replacés dans leur milieu naturel, dès la fin des mesures.)

L'équipe de jeunes intervenants, très compétents et passionnés, a été très agréablement surprise du bilan de cette opération. Là où il y a dix ans, elle n'avait « délogé » que quelques vairons, cette année (après comptage, pesée mensurations etc..), l'équipe, composée de cinq personnes (cf photo), a relevé une augmentation impressionnante du nombre de truites, truitelles et autres vairons : pour info, 134 truites et truitelles !! Et 85 vairons !. Pour nous, responsables de la société, c'est une belle récompense des actions



Les informations sur la société, et ses activités se ressemblent, d'année en année, avec outre les opérations de nettoyage, trois alevinages, dont un une dizaine de jours avant l'ouverture, et selon le niveau de la rivière, un autre fin mars et le dernier fin avril. En tout, pas moins de 300KG de truites d'élevage (fario et arc-en-ciel) viendront agrémenter les journées de pêche pour cette nouvelle saison ...

La saison 2018. Elle débutera le 10 mars, jour de l'ouverture, avec la désormais traditionnelle « assiette de tripes » qui connaît un succès non démenti...

Autre initiative de la société : la sensibilisation des jeunes, futurs pêcheurs, en collaboration avec l'école primaire de Julié纳斯, plusieurs séances d'information : Une journée est prévue, lors d'un lâcher de truites, sous la forme de : place aux moins de douze ans!!! Avec ou sans carte, ceci afin de leur offrir le plaisir de « sortir de l'eau » leurs toutes premières truites...

A tous les amoureux de nature, rendez-vous donc, dès le 10 mars, pour une nouvelle saison que nous espérons très agréable.

Contacts :
François Tête : président. Tel : 0607840479
Patrick Monnet : secrétaire Tel : 0474044738
Jean-Charles Humblot : vice - président Tel : 0621582070



menées depuis bon nombre d'années ...
Merci donc, à tous les acteurs de cet état de fait, riverains, viticulteurs et agriculteurs, conscients des efforts à maintenir et aussi, bien sûr, les pêcheurs, qui participent de plus en plus nombreux aux opérations de nettoyage de rivière. Il y en aura, cette année encore trois minimum, dont une a eu lieu fin novembre.

L'association continue depuis 6 ans une petite progression a eu lieu. Un homme est venu agrandir l'équipe cette année, d'autres hommes et femmes sont toujours les bienvenus tout au long de l'année.

Alexandre NAULET
06 74 67 02 75



Cette année le Comité des Fêtes de Julié纳斯 a organisé plusieurs manifestations :
Nous avons commencé avec notre vente de boudin le 4 février, qui comme chaque année a été un véritable succès.

Est venue ensuite la Fête de Crus, le 29 et 30 avril. Le cru nous a sollicité pour proposer une buvette sur la place du village avec de la restauration rapide. Un week-end dur pour les membres du comité et les bénévoles, mais qui a très bien fonctionné. On se souvient encore de la longue file d'attente devant notre pôle restauration.

Aux beaux jours, le 8 mai, a suivi notre traditionnel concours de pétanque qui a vu encore de nombreux boulistes pour cette belle journée.

Le 15 juillet, 2^{ème} Édition du repas champêtre avec jambon à la broche, qui cette année était animé par un groupe de musique canadien, « Les Tireux d'Roche », offert par la communauté de commune. L'animation a été très appréciée par la population présente ainsi que le feu d'artifice qui était magnifique comme chaque année.

Est venue ensuite l'heure du week-end Bavaois le 10-11-12 novembre. Cette année nos amis allemands nous ont proposé une nouvelle soirée le vendredi soir, avec repas bavaois, animation et décoration aux couleurs de l'Allemagne. Celle-ci fut très appréciée. Le samedi midi, 180 choucroutes ont été servies. Et le dimanche, 116 cyclistes ainsi que des Julié纳斯, sont venus déguster notre saucisson au gène.

Nous avons fini, le 9 décembre par le Marché de Noël en partenariat avec le Sou des écoles et l'Association des familles. Le Comité des Fêtes a proposé alors du chocolat chaud, du vin chaud et des crêpes.

Le Comité offre les vins d'honneur aux habitants de la commune après les défilés pour le 8 mai, le 14 juillet et le 11 novembre.

Un nouveau bureau a été élu cette année avec :
Président : Damien ACCARY
Vice-Présidente : Carole MAHUET
Trésorière : Angélique GRIS
Vice-Trésorière : Gaëlle POINT
Secrétaire : Florentin MARGERAND

Tous les membres du Comité des Fêtes tiennent à remercier tous les bénévoles qui nous ont aidés tout au long de l'année pour nos manifestations, ainsi que la mairie pour sa confiance et son soutien.

Nous sommes toujours à la recherche de bénévoles ou de membres actifs au sein de notre association, n'hésitez pas à venir nous rejoindre.

L'ensemble des membres vous souhaite une bonne et heureuse année 2018 .





BIBLIOTHÈQUE

LA BIBLIOTHÈQUE DE JULIÉNAS EST GRATUITE ET OUVERTE À TOUS.

L'équipe des bénévoles très actifs vous accueillent :
Lundi et samedi matin : 9 h 30 – 11 h 30
Mercredi après-midi : 17 h – 19 h

LA BIBLIOTHÈQUE VUE PAR LES BÉNÉVOLES :

« Comment appelle-t-on une personne qui aime lire ? un bouquinneur ? un lecteur ? un livrophile ? un rat de bibliothèque ? un buveur d'encre ? un (gros) lecteur ? un dévorelivrophile ? Libre à chacun de choisir... »

Sylvie

« Un mot
Une phrase
Une page
Un livre
Tout un univers »

Annie

« La bibliothèque de Julié纳斯, un lieu de rencontre, où palpète le cœur de tant de livres ! Quelle richesse pour notre village ! »

Colette

Cette année nous avons reçu, à l'occasion d'un pique-nique, les Bénévoles des Bibliothèques de la CCSB.

Grâce aux artistes de Julié纳斯 notre bibliothèque propose depuis le début de l'année des expositions de peintures. Si vous êtes peintre, photographe ou dessinateur, vous pouvez prendre contact avec la Bibliothèque pour une prochaine exposition.

Pour les plus petits, pour la 2^{ème} année, nous avons organisé un après-midi contes de Noël suivi d'un goûter festif préparé et offert par les bénévoles de la Bibliothèque.



DEPUIS LE MOIS DE SEPTEMBRE 2017 :

La Bibliothèque de Julié纳斯 vous propose de nouveaux services numériques.

Pour en bénéficier, il faut être inscrit à la Bibliothèque, et demander lors de votre visite à la Bibliothèque, l'accès aux services en toute gratuité et légalité :

- Ecouter de la musique
- Se former aux langues
- Regarder un concert
- Jouer dans la langue de Shakespeare (couvre les programmes jusqu'à la 5^{ème})
- Se former en Bureautique
- Se détendre avec un bon livre
- Voir un bon film
- Pré-réserver vos livres de la bibliothèque départementale de Limas

En rentrant chez vous un mail vous informe de votre accès à tous les services.

L'équipe travaille toujours en soirée les mardis : livres à couvrir, cataloguer, enregistrer, mettre en rayon...

Par contre, en ce qui concerne les dons, nous n'acceptons que les livres parus dans l'année et nous vous restituons les autres.

Si vous souhaitez participer à la vie de votre village, quelques heures par mois, chacun peut trouver sa place au sein de l'équipe...

POUR TOUT RENSEIGNEMENT :

bibliotheque.julienas@numericable.fr ou par téléphone au 04 74 04 42 58 ou

Mme Claudine Philippot : 06 25 06 00 31



ADMR DU CANTON DE BEAUJEU



BESOIN D'UN COUP DE MAIN ?

AVEC L'ADMR C'EST POSSIBLE... !

L'association ADMR du Canton de BEAUJEU intervient auprès de différents publics et propose des solutions à chaque situation (grossesse, hospitalisation, décès, situation familiale difficile). Elle est dotée de professionnels qualifiés et capables de vous seconder. Cette association est gérée par un conseil d'administration composé de 9 bénévoles et d'une salariée administrative.

Les techniciennes de l'intervention sociale et familiale (TISF) et les auxiliaires de vie sociale (AVS) participent aux tâches de la vie quotidienne (ménage, repassage, aide aux repas...), à l'accompagnement et à l'éducation des enfants, aident pour les démarches administratives, accompagnent les familles monoparentales lors de la reprise d'un emploi ou d'une formation.

L'association propose de la garde d'enfants à domicile régulièrement ou ponctuellement.

Pour permettre aux personnes âgées de se sentir bien chez elles, nous proposons de les accompagner dans leur quotidien et dans leurs sorties (ménage, préparation des repas, aide pour les courses).

Mais aussi, pour toute personne en activité qui désire se ménager un peu, la possibilité de nous faire appel pour les tâches ménagères.

Ces interventions peuvent être prises en charge par différents organismes (CAF, Conseil Général, MSA, et autres régimes particuliers).

Vous pouvez bénéficier d'un crédit d'impôt à hauteur de 50% des sommes restant à votre charge.

ADMR DU CANTON DE BEAUJEU

4, Rue des Ecoles
69430 LANTIGNIE
Tél : 04 74 04 87 92
Mail : admr.beaujeu@fed69admr.org

HEURES D'OUVERTURE :

9H00/12H00 – 13H00/16H00 le lundi, mardi et jeudi
9H00/12H00 le mercredi et vendredi

À JULIÉNAS

Du 1^{er} juillet 2016 au 30 juin 2017, l'ADMR a effectué 10680 heures auprès de 180 familles dont 912 heures pour 12 familles (dont 11 personnes âgées) sur la Commune de Julié纳斯.



ARTICOM

L'association ARTICOM a pour vocation de promouvoir et fédérer les artisans et commerçants de Julié纳斯.

Cette année encore, ARTICOM s'est associée au comité de fleurissement pour décorer le village à l'occasion des fêtes de fin d'année.

De plus, le deuxième marché de Noël de Julié纳斯 organisé

par l'association s'est tenu le dimanche 3 décembre 2017 à la salle des fêtes : exposants des métiers de l'artisanat et de la gastronomie, venue du Père Noël, marrons chauds, balade en calèche...

Comme le veut la coutume, ARTICOM participe à l'organisation du voyage annuel des artisans et commerçants.

En 2017, c'est la capitale des gaules qui a été retenue en destination : visite des traboules du vieux Lyon, déjeuner chez « PAUL » (authentique bouchon Lyonnais), croisière en bateau sur la Saône, et sur le chemin du retour, visite et dégustation au Caveau de Clochemerle. La journée s'est achevée par un mâchon beaujolais. Le voyage est ouvert à tous.



CLUB AMITIÉ 3^{ÈME} AGE

MANIFESTATIONS DE L'ANNÉE 2017

Confection des fleurs pour les conscrits et pour la fête des crus

23 mai repas chez « la Rose »

20 juillet : concours de boules avec nos voisins de Cenges et Jullié

25,26 et 27 novembre : notre 12^{ème} marché de Noël

CALENDRIER PRÉVISIONNEL

Assemblée générale 9 janvier à 14h30

Marché de Noël 2018 : 1^{er}, 2 et 3 décembre 2018

Ou 24,25 et 26 novembre 2018, si repas du CCAS

La fin de l'année 2017 a été marquée par le décès d'Alain Poizat, notre vice-président. Il animait les après-midi du club avec gentillesse et fantaisie ; son départ nous emplit de tristesse et laisse un vide important.

Notre club se réunit tous les mardis après-midi pour partager des jeux de cartes, de société et fabriquer les différents objets qui seront proposés au Marché de Noël, notre principale rentrée financière.

Le club a toujours le souhait d'accueillir de nouvelles personnes pour partager ces moments de convivialité. Osez nous rejoindre...

L'activité « randonnée » a pris un bon essor. Une vingtaine de marcheurs se retrouve le jeudi après-midi pour arpenter vallées et collines du Beaujolais et du Val de Saône.

Rendez-vous pour notre première rencontre le mardi 9 janvier à 14h30 pour notre assemblée générale et la brioche des rois.

Meilleurs Vœux à tous pour 2018.



FLEURISSEMENT DE LA COMMUNE



Des bénévoles toujours disponibles pour embellir leur village et nos deux employés communaux qui œuvrent toute l'année, surtout pendant l'été, ils veillent à l'arrosage, tonte des pelouses, entretien des jardinières et des massifs. Il est toujours agréable de voir notre village fleuri, durant toute la saison touristique.

Cette année a été notre première année « zéro phyto », abandon des désherbants, que de l'huile de coude...

Une équipe toujours dynamique et disponible pour fleurir notre village.

Voici les commentaires du Comité de Villes et Villages Fleuris après leur visite au mois de juillet 2017 :

« Très bon accueil de l'équipe municipale et des bénévoles qui ont su montrer leurs motivations.

Malgré le travail fourni, la qualité du fleurissement cette année n'était pas au rendez-vous. Les observations que nous avons faites nous conduisent à vous recommander de faire un apport substantiel de manière organique dans les jardinières maçonnées le long du parking, où l'ensemble des végétaux n'est pas suffisamment développé.

Un effort a été fait pour diversifier les espèces avec l'utilisation de vivaces associées aux annuelles.

Pour cette année, nous reconduisons la notation 2016 et nous adressons à tous ceux qui s'investissent dans le fleurissement nos plus vifs encouragements. »

Malheureusement cette association nous a informé de sa dissolution faute de subvention durant le mois d'octobre.

Nous allons nous appliquer à poursuivre et à nous améliorer. L'aventure des décorations de Noël continue, en accord avec les commerçants, complément de décorations qui doit être le début d'un souhait de vouloir notre village accueillant tout au long de l'année.

Nous serions heureux d'accueillir de nouvelles personnes pour renforcer notre équipe de bénévoles. N'hésitez à prendre contact en Mairie, si vous désirez donner un peu de votre temps à votre village (2 heures par mois de mai à septembre et plus si affinité).

Vous pouvez également contribuer à embellir le village en mettant en valeur, vos maisons, fenêtres, balcon et cours.

Faire partie d'une équipe permet aussi de faire des rencontres et de partager des moments de convivialité.

Appelez nous ... (Mairie : Tél 04 74 04 41 87)



FÊTE DES CRUS - SUR LA ROUTE DES TERROIRS - JULIÉNAS 29 ET 30 AVRIL 2017



DON DU SANG

L'amicale des donneurs de sang de Juliéna vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2018.

Manifestations au cours de l'année 2017 :

- Concours de Belote le dimanche 19 février (48 doublettes toutes primées),
- Pas de voyage cette année car nous avons prévu de partir sur 2 jours en 2018,
- Arbre de NOËL le vendredi 22 décembre, se terminant par un petit mâchon bien de chez nous.

MANIFESTATIONS PRÉVUES POUR 2018 :

- Assemblée Générale le mardi 23 janvier à la salle Véron, venez nous rencontrer à cette occasion,
- Traditionnel concours de Belote le dimanche 18 février à la salle des fêtes de Jullié,
- Voyage sur 2 jours courant juin,
- Arbre de NOËL au mois de décembre.

Si vous désirez nous rejoindre et partager nos bons moments, nulle obligation de donner votre sang, l'amicale est ouverte à tous.

Pour nous contacter :

Sandrine MIDEY
Présidente - 06.42.25.15.75 - sandrinemidey68@gmail.com
Thierry ROUSSOT
Trésorier - 06.89.54.65.79 - domaineplacedesvignes@orange.fr
Aurélien ROCHER
Secrétaire - 06.62.42.03.76 - aumaro@hotmail.fr



Donner son sang,
c'est offrir la vie.

www.dondusang.net  

Donner son sang, c'est sauver une vie. La transfusion sanguine est indispensable et vitale dans le traitement de nombreuses pathologies. Sans

la générosité des donneurs de sang, la vie de nombreux patients serait en danger.

Le don n'est pas douloureux, alors si vous avez + de 18 ans, n'hésitez pas et renseignez-vous sur les nombreux lieux et dates de collecte.



COMITÉ DE JUMELAGE

L'année 2017 vue par nos Jumelés Belges et Allemands :

Petit compte rendu de notre escapade à l'occasion de la fête des Crus.

C'est en tant qu'invités privilégiés que les jumelés de Barvaux s/ Ourthe ont eu l'immense plaisir de participer à la fête des Crus qui se déroulait cette année à Juliéna.

On a encore pu constater que l'amitié était toujours très forte et que l'accueil fut une fois de plus excellent.

Nous avons pu faire découvrir aux visiteurs de la fête notre nouvelle bière régionale, la Durbuy Z ainsi que quelques salaisons de notre terroir (saucissons, pipes fumées, boulettes de viande à l'ail et moutarde belge ...) dans l'espace Barvaux qui se trouvait près de la salle des fêtes.

Cet emplacement était superbement situé au départ des petits trains. Il était également très pratique vu la proximité du garage du boulanger qui nous a gracieusement mis ce local à disposition pour y entreposer notre matériel et nos marchandises. Nous tenons à l'en remercier une fois de plus.

Cette manifestation nous a permis de prendre ce train qui nous conduisait à divers points de dégustation de très bons crus où là, une fois de plus la convivialité et la bonne humeur étaient de la partie. On y a fait des rencontres de personnes très intéressantes avec qui on a partagé leurs passions.

Le beau coup de pouce donné par le comité de jumelage de Juliéna nous a fait grand plaisir, car pour nous, les Belges, ça nous a permis de mettre un peu de beurre dans les épinards. Et comme la parole nous est donnée, nous tenons à remercier toutes les personnes qui nous ont aidés et accueillis au sein de leur famille pour nous héberger, malgré leur emploi du temps très chargé.

Pour nous, cette fête des Crus ne fut que bonheur et satisfaction et restera gravée dans nos têtes.

Ce fut une réussite totale avec une organisation qui ferait rougir bien des comités, bravo et félicitations les Français !!!

Nous espérons vivement pouvoir vous accueillir l'année prochaine pour fêter dignement les 50 ans de notre jumelage.

Salutations, Les Belges.

Pour le comité, Nutal André



50 ans de Jumelage- Un voyage chez des Amis
En juin dernier, une petite vingtaine d'adhérents de notre Comité se sont mis en route pour rejoindre le beau village de Juliéna en Beaujolais, commune jumelée avec Assmannshausen depuis 1967!...

A cette époque, les Maires et un nombre important de villageois ont pris le courage d'oser la création d'un lien plus proche entre nos deux peuples.

Cet acte de bravoure portait en lui beaucoup de fruits et les échanges se multiplièrent rapidement. Les visites réciproques allaient devenir une belle et vraie tradition, animée en particulier par de nombreux jeunes.. Mais le plus important a été le lien fort d'Amitiés entre les familles qui se sont connues depuis le début de notre relation.

En ce mois de juin, une raison supplémentaire avait motivée notre déplacement :

Le Cinquantenaire du Jumelage.

Il y a 50 ans que nos deux communes se sont liées d'Amitiés grâce à M Paul Audras Maire de Juliéna et Josef Bode Maire de Assmannshausen, petit village au bord du Rhin et producteur également de vin rouge!...

Le voyage du Comité allemand est, en même temps, un retour dans le Passé et un pas vers l'Avenir. Comme il a été exprimé dans les discours respectifs, le Jumelage doit perpétuer l'Amitié réciproque de nos familles pour les années futures. La présence du Maire de la ville de Rüdeshheim témoigne de notre volonté!

Le Comité d'Assmannshausen félicite Madame Elisabeth Roux, représentant le Maire de Juliéna, Yves Petit, pour son soutien sincère et votre Président de Comité, Monsieur Noël Roux, pour la parfaite organisation de cette magnifique rencontre.

Il se réjouit également de vous recevoir l'année prochaine pour la cérémonie de retour!

Les préparatifs sont en cours!!!!

Pour le Jumelage allemand, Stefan Werner, Président

PROJET POUR 2018 :

Retransmissions de Matches de la coupe du Monde de football, sur écran géant à la salle Polyvalente de Juliéna

Nous reprenons la vente de plançons (Fleurs, Légumes et Aromates) avec la traditionnelle loterie pour gagner une composition fleurie réalisée depuis de nombreuses années par l'Association des Familles. La vente aura lieu le Samedi 28 et Dimanche 29 avril 2018 au Cellier de la Vieille Eglise.

Nous irons en Belgique pour notre 50ème anniversaire et en Allemagne pour la cérémonie d'anniversaire de retour.

Une pensée pour nos jumelés (Français, Belges et Allemands) qui nous ont quittés durant l'année 2017.

Le Jumelage c'est convivialité, rencontres, amitiés, festivités, partage, voyages, détente et découvertes.



CONFÉRIE SAINT-JULIÉNAS DES PRÉS

1992...2017

25 ans déjà que la Confrérie St Juliénas des Prés a été créée et officialisée sur les Fonds Baptismaux de l'église de St Germain des Prés, par le chanoine Guiberteau.

A l'origine ? ...3 amis :

- Michel BRUN, le Mr. Paris des Ets. Duboeuf.
- Chico SELCE, directeur de « Chez Castel »
- Gilles GRANJEAN, directeur du Café Procope.

Il fallait trouver une suite à « feu le marathon des leveurs de coude », qui, après 10 éditions, s'arrêtait.

Le Cru Juliénas, classifié par la presse de plus parisien des Crus du Beaujolais, accepta cette idée de Confrérie.

Aussi, pour la tenue, point de grandes togas, mais costumes aux couleurs de l'arc en ciel.

Puis, avec l'aimable autorisation de la mairie du VI^{ème}, 12 ceps de gamay sont plantés dans le jardin attenant à l'abbaye.

Ainsi, M.Lecoq, maire, secondé par Mme Chantal Burens, son adjointe, participe régulièrement à nos Chapîtres, au cours desquels est nommé un parrain pour 1 an, pour chacun des 12 ceps.

Pour cette 25^{ème} édition le 16 mai, ont ainsi été nommés :

- Frédéric Bouraly, le « José » sur M6, dans Scènes de ménage.
- Philippe Chevalier, l'humoriste.
- Ladislav Chollat, metteur en scène.
- Le lauréat de la Coupe du « Meilleur Pot ».
- Le lauréat de « La Bouteille d'Or ».
- Un membre du Devoir Parisien des Compagnons du Beaujolais.
- Mme Hantin, organisatrice du festival de Jazz à St Germain.
- Un représentant des Vignerons de Chardonne, en Suisse.

Un Mâchon-dégustation, suit cette série d'intronisations, et les vigneronns présents font découvrir leurs cuvées au public fidèle, le tout accompagné des charcuteries « Bobosse ». S'en suit une belle soirée au Café PROCOPE, où, au cours du repas, ont également été intronisés :

- Mme ANGLADA, responsable de la communication, au Procope
- Mme Marie Maud Berbey, proche des nos amis de

l'Ecole Hôtelière de Thonon, que sont Didier Ambeau et Pierre Marquis, et fidèles de la Confrérie depuis son origine ! Ce 25^{ème} Chapitre se sera déroulé sous un soleil radieux, comme, du reste, les précédentes éditions. Serions nous sous la protection de St Vincent, le Patron des Vignerons, (dont les reliques ont reposé dans l'Abbaye de St Germain jusqu'à la Révolution,) ?...Qui sait ?

Pour nous, vigneronns, ces actions contribuent à la notoriété du (et de) Juliénas.

Aussi, vous, lecteur, pourquoi, n'iriez-vous pas, de temps à autre, flâner dans ces quartiers de St Germain des Prés, et visiter le Procope ? en vous faisant connaître, venant de Juliénas ; votre accueil sera « tip-top » !!

Vincent AUDRAS



CELLIER DE LA VIEILLE ÉGLISE



Haut-lieu de l'appellation Juliénas, le caveau du Cellier de la Vieille Eglise attire encore et toujours la curiosité des touristes qui découvrent avec étonnement cet édifice désacralisé où l'on vient goûter au nectar local.

L'association s'est réjouie de la foule de visiteurs lors de la fête des Crus, des centaines de visiteurs se bousculant pour l'achat des verres de la fête, puis pour leur « avinage » (comprenez ici leur 1^{ère} dégustation), en profitant des animations présentes, à savoir une dégustation d'anciens millésimes, commentée ponctuellement par Arnaud Chambost, et servie par deux vigneronns, une découverte des senteurs (animation ludique pour tous âges), et une exposition d'œuvres originales d'un autre temps.

Nul doute que cette manifestation ait contribué à la notoriété de JULIENAS, à grandir son image déjà empreinte d'une belle convivialité et d'un accueil chaleureux.

Tout au long de l'année, le public est accueilli au Cellier par Mme Laurençin, en semaine, et par des vigneronns bénévoles le dimanche. Durant la période des vendanges et vinifications, quelques artisans locaux viennent relayer l'équipe pour le service.

L'association espère trouver quelques artisans de Juliénas pour remplacer ceux partis en retraite. Les inscriptions sont ouvertes au Cellier ou auprès du Président A. Peytel qui remercie par avance ceux et celles qui voudront bien faire la démarche.

Une soirée amicale autour d'un mâchon réunissant tous les bénévoles a eu lieu le 19 OCTOBRE, dans une bonne humeur générale, comme d'accoutumée... Un moment d'échanges toujours apprécié.

BONNE et HEUREUSE ANNEE 2018 !

Le Cellier de la Vieille Eglise accueille les visiteurs :

Période à horaires d'hiver : du 1^{er} octobre au 30 avril (fermé le mardi)

- 10h30 à 12h30 et 15h00 à 18h00

Période à horaires d'été : du 1^{er} mai au 30 septembre

- 10h30 à 12h30 et 15h00 à 19h00



53^{ème} prix Victor Peyret décerné au Scénariste ANTOINE DULERY





POUR RAFRAÎCHIR LA MÉMOIRE, VOICI LE PALMARÈS 2017 DU CONCOURS :

Le St Vincent (Juliénas 2016)

1. Lespinasse Jacques
2. Descombes Alban
3. Cave Cooperative
4. Audras Vincent
5. Descombes Alban
6. Bessone Jean-Marc

Le Millésime (Juliénas 2015)

1. Broyer Thomas
2. Audras Vincent
3. Cellier De La Vielle Eglise
4. Piquand Sébastien
5. Margerand Gérard
6. Spay Daniel

Le Fût (Juliénas élevé en fût de chêne 2014)

1. Peytel Alain
2. Spay Daniel
3. Piquand Sébastien

Le Trophée Jeune (Juliénas 2016)

1. Broyer Thomas
2. Granger Jean-Philippe
3. Depardon Alexandre

L'association compte environ 25 membres de tout âges, qui organise le dernier samedi de janvier « la St Vincent de Juliénas ». Cela consiste à organiser le concours de la St Vincent et la soirée dansante pour la remise du Palmarès.

Le concours est organisé à la Cave Coopérative ou un panel d'une trentaine de dégustateurs mixte, professionnels ou amateurs se retrouve autour de 5 tables et une centaine d'échantillons pour récompenser les meilleur vin des 4 catégories suivantes :

1. Le St Vincent, qui récompense le meilleur Juliénas de l'année.
2. Le Millésime, qui récompense le meilleur Juliénas de l'année précédente.
3. Le Fût, qui récompense le meilleur Juliénas élevé en fût de chêne.
4. Le Trophée Jeune, qui récompense le meilleur Juliénas élaboré par un(e) jeune vigneron(ne).

Chaque vigneron qui veut présenter ses vins au concours se doit d'être présent à la soirée pour recevoir son prix lors de la remise du palmarès.

Le concours se termine vers 17h, et laisse place à la soirée dansante ouverte à tous, qui se déroule à la salle des fêtes. Quelques 250 convives dont nos amis suisses très largement représentés, se retrouvent autour de tables rondes pour une soirée animée par la musique, le palmarès et la dégustation du vin mystère. Après l'apéritif « le Saint Germain », le banquet se poursuit tard dans la nuit autour des vins blancs, rouges et pétillants de la région, pour finir par la traditionnelle soupe à l'oignon.



2017, Une année bien remplie pour la Cave des Grands Vins de Juliénas Chaintré!

Le début d'année a été marqué par la rénovation de l'espace de vente au Château du Bois de la Salle. Chaleureux, agréable et pratique, il nous permet de mettre davantage en valeur l'ensemble de notre gamme et de recevoir notre clientèle dans les meilleures conditions qu'il soit.

Le site de production a également été agrandi pour améliorer la mise en bouteille et le stockage.

Les 29 & 30 avril, le public s'est arrêté nombreux à l'étape 7 du circuit de la 37^e Fête des Crus. Représentée par ses vigneron, La Cave des Grands Vins de Juliénas Chaintré a accueilli les visiteurs dans le parc du Château. Visite guidée, musique, découverte des arômes, artisans et voitures de collection ont animé et accompagné ces dégustations. Le week-end s'est déroulé dans la joie, la convivialité et le partage.

La Cave de Juliénas Chaintré est heureuse d'avoir contribué à la valorisation du cru Juliénas lors de cet événement local.

Le mois de septembre nous a comblé avec 3 semaines de vendanges au cours desquelles Dame Nature nous a offert de superbes raisins. Equilibre, structure et richesse caractérisent déjà les premières cuvées de 2017, c'est la promesse d'un millésime de grande envergure.

Toute l'équipe vous souhaite une excellente année 2018 pleine de joies et de réussites.



CRU JULIÉNAS



La Fête des Crus du Beaujolais à Julienas a tenu toutes ses promesses.

Le thème « sur la route des terroirs » a connu un très beau succès. Les petits trains ont permis de découvrir notre commune avec son riche patrimoine : châteaux, maisons bourgeoises, domaines viticoles caves et cuvages et ses magnifiques paysages.

Plus de 15000 visiteurs ont apprécié cette nouvelle formule. Nous remercions tous les acteurs de cette formidable Fête des Crus 2017 : les bénévoles, les artisans et commerçants de Juliénas, les vigneron participants, les propriétaires de cour, la Cave Cooperative, le Cellier de la Vieille Eglise, nos partenaires, Mr Perrut, la Communauté de Communes Saône/Beaujolais, la commune de Jullié et bien-sûr la commune de Julienas.



SOU DES ÉCOLES

MAIS QU'EST-CE DONC CETTE AFFAIRE LÀ ?

Le Sou des Écoles est une association loi 1901 de parents d'élèves dont le but est de permettre le financement d'activités éducatives et de sorties scolaires dans le cadre des projets de classe.

QUI DONC SE CACHE DERRIÈRE TOUT ÇA ?

Amandine BOYER : Présidente
Carine AUGOYARD : Vice-présidente
Tatiana MESTCHERINOFF : Secrétaire
Cécile MINFRAY : Vice- Secrétaire
Virginie MARIN : Trésorière

COMMENT NOUS CONTACTER ?

Par téléphone : Amandine BOYER au 06 81 27 88 87
Par mail : sdejulienas@gmail.com
Facebook : <https://www.facebook.com/sdejulienas/>



Tout au long de l'année, nous vous ferons parvenir les informations via une enveloppe navette. Merci d'en prendre soin et de ne pas oublier de nous les retourner !

MANIFESTATIONS À VENIR :

Mercredi 7 février : Vente de pizzas,
Dimanche 1^{er} avril : Randonnée,
Fête du printemps : à définir par les enseignants,
Samedi 16 juin : Kermesse.

PFIU ! C'EST DU BOULOT TOUT ÇA...

Comme évoqué lors de l'Assemblée Générale du 22/09/2017, nous avons besoin de votre aide lors des manifestations. Si vous souhaitez nous soutenir et devenir membre actif (distribution de tracts, courses, lors des manifestations : installation, rangement, service...il n'y a que l'embaras du choix!), il vous suffit de nous contacter (cf à gauche). Vous aurez également la possibilité de participer aux réunions et recevrez les comptes-rendus si vous le souhaitez.

ASSOCIATION DES FAMILLES DE JULIÉNAS

La garderie périscolaire de Julié纳斯 se porte bien puisque nous avons obtenu une extension d'agrément l'année dernière.

Nous pouvons désormais accueillir jusqu'à 30 enfants et avons embauché une 3^{ème} salariée : Mme Irène FERRI. Pour assurer le bon fonctionnement de la garderie, nous vous proposons plusieurs manifestations tout au long de l'année :

Vide grenier le dimanche 18 mars
Pot de la fête des mères dimanche 26 mai
Vente de chrysanthèmes/cyclamens fin octobre
Vente de sapins mi décembre
Vente de fromages mi décembre

L'association a réellement besoin de bénévoles pour perdurer.
Nous comptons sur vous pour nous rejoindre !

*« Le bénévolat, c'est l'art de la gratuité du cœur, du geste et du temps.
Devenir bénévole n'est pas une contrainte, c'est une source d'épanouissement. »*

L'Association des familles vous présente ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Marie LIORET, présidente de l'association des familles de Julié纳斯



COMITÉ INTERCOMMUNAL DE LA FNACA

Communes d'EMERINGES, JULIENAS, JULLIE, VAUXRENARD

..... CE QUI A RYTHMÉ NOTRE ANNÉE 2017.....

21 janvier : Assemblée Générale salle des fêtes de VAUXRENARD.

11 février : Décès de notre camarade Nicolas COURTOIS à l'hôpital de BEAUJEU avec cérémonie au funérarium ROLLET à SANCE suivie par une crémation. Plusieurs Anciens Combattants étaient présents.

24 février : Réunion du Secteur 6 de la FNACA auquel notre Comité rattaché avec la présence des Comités de VILLFRANCHE sur SAONE, BOURG de THIZY, TARARE, St DIDIER au Mt D'OR, LISIEUX sous la présidence d'Alain PERRIER. A cette occasion Mr A. PERRIER a remis à Mr PATISSIER Gaston, notre président, le diplôme d'Honneur pour sa générosité, sa disponibilité et son esprit de camaraderie. La réunion s'est achevée par la remise de médaille de la FNACA toujours à Mr PATISSIER de par Mr THEVENON vice-président de notre région.

27 février : Un rédactionnel paraît dans «Le Patriote» en rubrique «en bref» au sujet de notre réunion du 24 courant.

19 mars : Notre «devoir de mémoire» nous a conduit aux

Monuments aux Morts de nos quatre communes. Cette journée anniversaire de la fin officielle des hostilités en Algérie nous est primordiale...trop de nos camarades ont trouvé une fin de vie à leur vingt ans...

07 avril : Comme chaque année un repas a permis aux épouses de voir leurs maris évoluer auprès de leurs camarades...en refaisant très souvent l'histoire. Ce repas reste à la charge de chacun d'entre nous.

03 juin : Décès de M PETIT, maire de Julié纳斯, qui a occasionné notre Comité à manifester sa compassion auprès des élus.

11 novembre : chaque adhérent à notre Comité est libre mais incité à assister aux cérémonies de son village... nous ne pourrions en organiser une dans chaque commune. Quels événements pour 2018 ???
Gaston Pâtissier

..... N'OUBLIE JAMAIS 1954 À 1962.....



ÉCOLES

A.I.A.S.A.D.

Association Intercommunale d'Aide et de Soins à Domicile :
Le sens du service et de la proximité

Accompagner à domicile, au quotidien, 7 jours sur 7, les personnes rendues dépendantes par l'âge, la maladie ou le handicap en leur proposant une aide personnalisée, telle est la mission poursuivie par l'A.I.A.S.A.D., reconnu Service Polyvalent d'Aide et de Soins A Domicile (SPASAD).

L'allongement de la durée de la vie et l'accroissement des situations de dépendance conduisent à la multiplication des souhaits de prises en charge à domicile, et à leur complexification.

Soucieuse d'apporter une réponse pertinente aux préoccupations de ses usagers, l'association a intégré au fil des années de nouvelles activités. L'Équipe Spécialisée Alzheimer à Domicile (ESAD) demeure à cet égard particulièrement novatrice : elle autorise une prise en charge adaptée aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou ayant des troubles de la mémoire.

Dans toutes les situations moins spécifiques dans lesquelles les personnes âgées dépendantes, handicapées ou malades ont néanmoins besoin d'être soutenues au quotidien, le service d'aide et d'accompagnement à domicile, le service de soins infirmiers à domicile, complétés par le portage de repas et le petit bricolage, articulent une offre globale et coordonnée.

Aujourd'hui, elle propose également des ateliers de prévention des chutes et des troubles cognitifs; Ces ateliers s'organisent de façon collective ou bien individuelle à domicile pour les personnes les plus dépendantes.
N'hésitez pas à nous contacter pour obtenir davantage de renseignements.

Les services proposés par l'A.I.A.S.A.D. sont soit pris en charge par l'Assurance Maladie pour le soin par exemple, soit font l'objet d'une facturation NETTE, selon un devis établi au préalable et SANS SURCÔÛT de déplacement ou d'interventions les dimanches et jours fériés.

Agréée « services à la personne » l'A.I.A.S.A.D. délivre des prestations ouvrant droit à une réduction d'impôts.

Certifiée par AFNOR depuis 2009, l'AIASAD garantit des prestations individualisées dans le respect des normes de la marque N.F. « services aux personnes à domicile » sans omettre les principes éthiques du secteur

L'aide et les soins à domicile sont devenus des métiers à part entière: des métiers qui recrutent puisque l'association, qui emploie aujourd'hui une centaine de salariés, est en recherche permanente de personnel.

Dans une optique d'amélioration des services rendus, l'AIASAD s'inscrit également dans une dynamique continue de professionnalisation, avec une vision des ressources humaines qui ne se limite pas à l'embauche mais s'accompagne d'opportunités de formation pouvant répondre à de véritables projets professionnels.

VOICI LES DONNÉES CHIFFRÉES QUI CORRESPONDENT À VOTRE COMMUNE :

Du 1 ^{er} janvier au 30 septembre 2016		Ensemble de l'activité	dont JULIENAS
Service de soins :	Patients pris en charge:	142	2
Service ESAD :	Personnes prises en Charge :	68	1
Aide à domicile :	Heures réalisées :	40 859	2 227
	Personnes aidées :	317	16
Mandataire	Heures réalisées :	2 941	0
	Employeurs	9	0
Portage de repas :	Repas livrés	6 535	103
	Personnes ou familles Servies	60	1
Nombre de salariées	-	97	5

HORAIRE D'ACCUEIL DANS LES LOCAUX ET PERMANENCE TÉLÉPHONIQUE :

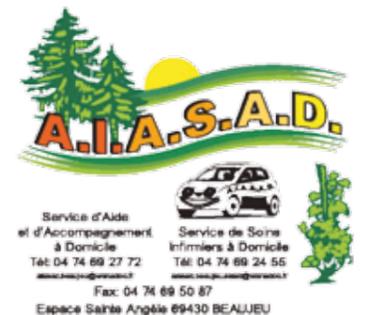
Du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h00 & de 14h00 à 17h30

Téléphone : 04 74 69 27 72

En dehors de ces horaires, le week-end et les jours fériés, un répondeur est à votre disposition

Aide : aiasad.beaujeu@wanadoo.fr **Soins :** aiasad.beaujeu.ssiad@wanadoo.fr

Vous pouvez également vous rendre sur notre site:
<http://www.aideetsoinsbeaujeu.fr/>



L'école publique de Juliéna s'accueille, pour cette année scolaire 2017-2018, 94 élèves répartis dans 4 classes (PS-MS, GS-CP, CE1-CE2 et CM1-CM2).

Points forts de l'année écoulée et projets : Fête du printemps avec la présentation d'une création musicale et chorégraphique des élèves : cette « flashmob » fut aussi présentée à l'occasion de la Fête des Crus. Des actions et projets ponctuels dans chaque classe : École & Cinéma, Apiculteur, Jardin, Salva Terra ...

« L'arbre de la République » : initié par les DDEN, ce projet a abouti à la plantation d'un arbre le 8/12/2017. Il a été l'objet d'un travail sur les arbres et sur les symboles de la République.

L'équipe enseignante



ATELIER FLORALYS



L'ATELIER FLORALYS est une association qui réunit des personnes passionnées par les fleurs, la nature et la décoration en général.

Les compositions florales suivent les saisons et sont de styles très variés. Sont associés les fleurs, les feuillages et les trésors glanés dans les jardins, au bord des routes et en forêt.

L'inscription est annuelle, mais possible en cours d'année.

Les cours ont lieu à raison d'une fois par mois (selon un calendrier préétabli) les jeudis à 14h ou à 19h15 à la Salle Véron à JULIENAS .

Les cours pour adultes accueillent des personnes de JULIENAS et des environs. L'activité se déroule dans une très bonne ambiance.

Durant l'année sont organisées d'autres séances ouvertes à tous :

Des stages adultes de 14h à 18h et des Ateliers enfants : de 14h30 à 16h30

(voir dates dans le calendrier prévisionnel)

Les places sont limitées. Il est nécessaire de prendre contact le mois précédant en téléphonant au 04 74 04 46 37

En 2017 ,l'Association s'est investie dans la décoration de la Fête des Crus et a eu le plaisir de se rendre aux Florales de BOURG EN BRESSE.

Atelier FLORALYS - Lysiane DEFAY
04 74 04 46 37 - jylysdefay@free.fr



CONSCRITS

AMICALE 1954 JULIENAS

L' «AMICALE 1954 JULIENAS» pour sa première année d'existence a participé activement à la Fête des Crus 2017 en s'associant au Cru MORGON.

Il a été proposé au public une buvette, une brasoucade et un repas comprenant un mijoté de bœuf au vieux Morgon. La décoration du site a été appréciée, l'ambiance conviviale et les visiteurs étaient ravis.



LES « 4 DE TRÈFLE »

Les « 4 de trèfle » est une association de « quinquas » de la classe en 4 de Juliéna, association créée à l'automne 2016 en prévision d'un futur voyage en Irlande au cours de l'année 2019.

Une soirée Irlandaise a été organisée le samedi 25 mars 2017 à la salle polyvalente de Juliéna, décorée pour l'occasion aux couleurs de l'Irlande.

Elle a connu un très beau succès : le public a beaucoup apprécié la superbe prestation musicale du groupe «Celtic Tradi'son» d'Oyonnax. Les musiciens ont proposé un concert d'une heure de musiques traditionnelles Irlandaises et des Balkans, puis ont animé une partie bal. Le public a été nombreux à s'initier aux danses traditionnelles celtiques tout en se désaltérant avec une bière ou un cidre Irlandais.

Les « 4 de trèfle » vous donnent d'ores et déjà rendez-vous : Samedi 24 mars 2018 pour une nouvelle soirée Irlandaise à Juliéna ! Une formule un peu différente vous sera proposée avec une prestation musicale du groupe « Shelta » originaire de Lyon : alternance initiation aux danses traditionnelles irlandaises et chansons, dans une ambiance « Pub Irlandais» avec bar et petite restauration ouverts toute la soirée.



LES KANGOUROUS DE LA 2

Voyage en CROATIE en avril 2017 pour les conscrits de 1962 et quelques aînés de 1952

Visite de plusieurs villes : SPLIT, TROGIR, DUBROVNIK, MOSTAR - ILE DE KORGULA et de VIGNOLES

Magnifiques paysages



NOS ARTISANS, COMMERÇANTS ET SERVICES

Activité	Noms du Commerce	Téléphone	Adresse Mail
Fabrication de Studio pour Pick-up	AB Concept	06 32 42 60 19	abconcept@wanadoo.fr
Terrassements et Travaux publics	FLJP-SARL Florian GRANGER	06 37 55 23 47	sarfljp@gmail.com
Union de Coopérative Viticole	Alliance de Vignerons Bourgogne Beaujolais	04 74 60 64 56	contact@a-v-bourgogne-beaujolais.com
Domotique, Alarmes, Vidéosurveillance, Electricité	DOMOTIcom	06 60 50 24 28	juillard@domoticom.fr
Promotion Dégustation et Vente de Juliéna	Cellier de la Vieille Eglise	04 74 04 42 98	cellierdelavieilleeglise@orange.fr
Vente de Vins	Cave des Grands Vins Juliéna Chaintré	04 74 04 41 66	contact@julienaschaintre.fr
Agence Immobilière et administration de biens (Vente, Gestion, Location)	Agence des Grands Crus Corinne MICHEL	04 74 04 14 06	info@agencegrandscrus.com
Automatisme et Fermeture : Volets, fenêtres, portails, portes de garages, électricité, serrurerie...	AFD Serge DESBOIS	06 47 96 54 52	desbois.serge674@wanadoo.fr
Bistrot	Bistrot Le Sarment	04 74 04 46 89	bistrotlesarment@free.fr
Boulangerie-Pâtisserie	«Les Crus Fournil» Nathalie et Jérôme CLEMENT	04 74 67 03 34	fermé le mardi
Fleurs et Décorations	Au Fil des Saisons Laure BOTTON	07 86 52 17 93	fleurs et décorations-
Carreleur	Julien BROYER	06 37 88 39 99	broyercarrelage@yahoo.fr www.broyer-carrelage.sitew.fr
Charpente Couverture Zinguerie	SARL Didier AUFRAND	04 74 04 43 09	didier.aufrand@wanadoo.fr
Salon de Coiffure Mixte	Mosaïc	04 74 60 40 82	ouvert du lundi au samedi fermé le mercredi
Salon de Coiffure Mixte coiffeur-énergéticien Trichothérapie	Nathalie NICOLLET (CHAGNY)	04 74 04 41 03	nathalie.chagny@orange.fr
Création et entretien d'espaces verts - Mise aux normes assainissement/micro station	RGC Paysage	07 85 53 49 62	rgcpaysage@orange.fr
Création de sacs à main, bijoux, décorations et accessoires en tissu, cadeaux de naissance	L'atelier de Soph'	Sur rendez vous 06.12.86.53.19	latelierdesoph@sfr.fr Boutique en ligne sur etsy.com : Latelierdesoph Facebook: L'atelier de Soph
Cuisiniste, Agencements, Ébénisterie depuis 1981	Atelier ROUSSOT	04 74 04 47 20	contact@atelierroussot.fr www.atelierroussot.fr
Electricité Générale	EI - GAUMAND	04 26 47 05 53 06 78 68 77 73	jerome_gaumand@orange.fr
Electroménager TV, Ventes Installations Dépannages	Juliéna-Electroménager Didier ROUSSOT	04 74 04 41 60 06 82 30 19 84	dpri@orange.fr Magasin ouvert tous les matins de 8h à 12h sauf mardi et dimanche. Les après-midi sont consacrés aux livraisons et dépannages
Garage, Station 24/24, Gaz	Maxime LAVAL	04 74 04 44 77	garage-laval@orange.fr
Hôtel	Hôtel des Vignes - Benoît MILET	04 74 04 43 70	contact@hoteldesvignes.com www.hoteldesvignes.com
Hôtel Restaurant	La Rose*** - A. et C. Bleton	04 74 04 41 20	info@chez-la-rose.fr
Maçonnerie Neuf et Rénovation	RECONDU-DUPERRET	04 74 04 44 55 06 14 47 21 58	dominique.recondu@wanadoo.fr
Maçonnerie – Façade Neuf et Rénovation	SAS Baudry Pierre BAUDRY	04 74 04 64 70	contact@baudry-maçonnerie.fr
Métallerie et Menuiserie Aluminium	SAS Entreprise TETE	04 74 04 43 37	ent.tete@gmail.com
Plâtrerie-Peinture Isolation - Sablage	Michel MARGERAND	04 74 04 45 47 06 87 86 08 47	michel.margerand@wanadoo.fr
Plâtrerie-Peinture	Bonin RG-Gaudillière	04 74 04 49 61	bonin-sarl@orange.fr
Plomberie, Sanitaire, Chauffage, RGE Qualibat	SARL MARTINET Vincent	06 32 41 58 47	sarl.martinetvincent@orange.fr
Plomberie, Sanitaire, Chauffage, Ventilation, Climatisation	LITAUDON BAS Représenté par M. ROVERE Rocco	04.74.04.44.43	litaudonbas@litaudonbas-sas.fr www.plombier-chauffagiste-litaudon-bas.fr
Restaurant	Le Coq à Juliéna	04 74 03 67 51	mariedias00@gmail.com
Entreprise de nettoyage Professionnels et particuliers	GREG Services	06 03 08 10 79	greg.services@aliceadsl.fr
Presse, Tabac, Loto	Danielle DEDIEU	04 74 04 44 31	-
Vigne Vin & Jardin Ouvert à tous (professionnels et particuliers)	Ecovigne ZAC les Gonnards	04 74 04 43 99 06 24 01 75 49	mag.julienas@ecovigne.com

NOS ARTISANS, COMMERÇANTS ET SERVICES

Camion Restaurant, Vente à emporter, Traiteur événementiel	Liberty Saveurs	07 62 22 82 42	contact@libertysaveurs.com www.libertysaveurs.com
Toiture zinguerie : neuf et rénovation, réparation, entretien	Stéphane GANDREY	04 74 09 02 13	stansonny@orange.fr
Apiculteur récoltant	A la croisée des Miels Denis DEMOISON Lieu-dit Vaux 69840 Juliéna	06 03 08 91 98 06 76 68 48 97	Vente à domicile tous les jours sauf mercredis et dimanches
Restaurant	Le bouchon de Juliéna	04 74 07 86 48	le-bouchon-de-julienas@orange.fr

AUTRES SERVICES

Agence Postale Communale		04 74 07 31 74	Lundi au vendredi de 14h15 à 16h30 et samedi matin 9h à 11h45
Mutuelle communale	Mutuelle UNICITE Eric BEAULIEU	06 22 52 33 66	Téléphoner pour connaître les dates de permanences
Médecin	Docteur Philippe JACQUOT	04 74 04 46 59	
Cabinet infirmier & Soins à domicile	S. PERREON et O. DUVERNAY	07 87 94 96 52	Permanence au Cabinet : Du lundi au samedi de 8 h à 8 h 30
Pharmacie	N. SEBE	04 74 04 40 73	
Banque	Crédit Agricole	04 74 04 15 78	
Etude Notariale	M ^{es} J-C HOICHE et B. SARRAU	04 74 04 42 53	hoche-sarrau@notaires.fr

Certains artisans de la commune ne souhaitent pas apparaître sur le bulletin



FÊTES DES QUARTIERS

VAUX



LES CHERS



HAUTE-COMBE



RUE EVRARD



LES BLONDELS

LE FIEF





3



4



5

NAISSANCES

- 1- Noé DAILLY 02.01.2017
- 2- Lysandre, Antoine, Tristan COLLARD 20.02.2017
- 3- Lorenzo GRIS 25.02.2017
- 4- Louane ROUSSOT 14.03.2017
- 5- Amélya, Noémie LAPLACE 11.08.2017
- 6- Zoé CHALANCON 18.09.2017
- Ambre CLAVEL..... 11.10.2017
- 7- Louise COUARD 13.12.2017
- Léna MIDEY LEBEAUPIN 19.12.2017

MARIAGES

- Bruno LIORET et Marie AUDRAS 27.05.2017
- Mickaël COELHO et Amélie ESPARZA..... 08.07.2017
- Denis DEMOISSON et Suzanne DUTANG 26.08.2017
- Bruno MERINDOL et
Caroline LESAVRE-DROBOIS 09.09.2017

DÉCÈS

- Maryse Odile MATRAY née REMUET 31.01.2017
- Georges DESRAYAUD 02.02.2017
- Lucien Augustin THIVILLON..... 16.02.2017
- Roger COINDARD 17.03.2017
- Anne- Marie BULTEAU née VIEGAS 25.03.2017
- Yves PETIT..... 03.06.2017
- Jacques André RAVIER..... 24.08.2017
- Odette Francine BARRAUD 10.09.2017
- Alain Pierre POIZAT 08.11.2017
- Pauline ROBIN 11.12.2017
- Joël Paul Alexandre CONS 18.12.2017
- Anne Marie Paule REY..... 30.12.2017



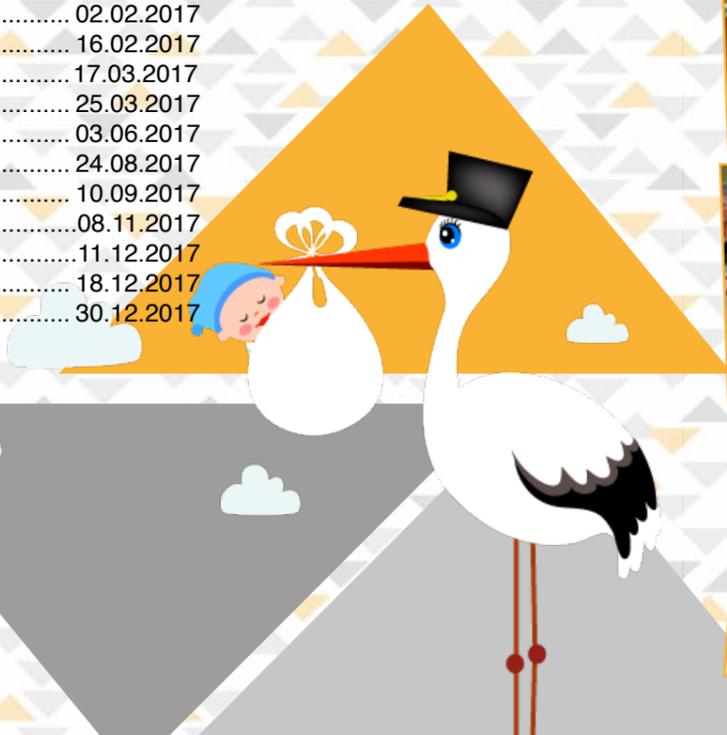
6



7



Rendez-vous
le samedi 1^{er} décembre 2018 pour le
prochain banquet de fin d'année



EN SOUVENIR D'YVES PETIT



Le 3 juin 2017, au petit matin, notre étoile s'est éteinte.

Il nous protégeait de toute sa tendresse, sa force, sa bienveillance, son amour, sa volonté.

Depuis le 2 janvier, nous avons reçu comme une flèche brutale, décochée sans ménagement, l'annonce d'un cancer que rien n'avait jamais pu évoquer.

Courageux, optimiste, Yves avait décidé de se battre contre cet ennemi inattendu.

C'était sans compter avec la force sournoise et destructrice de ce crabe cruel.

Nous sommes dépouillés, aujourd'hui, au-delà du chagrin.

Mais pour lui, pour honorer sa mémoire, nous voulons rester debout. Comme il nous l'a appris, souriants, dignes, ouverts.

Juliéna, avec nous, a subi la perte d'un Maire élu depuis seulement 3 ans, et nous savons que notre peine est portée aussi par le village.

Yves aimait Juliéna, et avait pour son village de grandes ambitions.

Il voulait le faire exister, par son école, ses commerces, ses ser-

vices, ses habitants.

Il pensait qu'il ne fallait pas se contenter de gérer l'acquis, mais continuer à dynamiser audacieusement Juliéna. Il savait que l'avenir ne serait pas aux petites communes isolées, mais au contraire regroupées pour être plus fortes. Il voulait faire de Juliéna l'épicentre de ce regroupement.

Il offrait toutes ses forces, ses connaissances, ses réseaux, à Juliéna. Sa dernière fierté aura été le lever des freins à la construction de la caserne des pompiers, dont il estimait tant le dévouement.

Aujourd'hui, notre étoile brille tout là-haut.

Nous, son épouse et ses enfants, qui le chérissions, nous faisons tout pour que ses immenses qualités nous imprègnent et nous aident à vivre avec la fierté que nous tenons de lui.

Nous espérons aussi que jamais notre village ne l'oublie, ni ne perde l'idéal de rayonnement qu'il portait pour lui.

Adieu mon amour, Adieu Papa, Adieu Monsieur le Maire.

Sylvie, François - Xavier, Anne- Laure PETIT



CALENDRIER PRÉVISIONNEL DES MANIFESTATIONS 2018

JANVIER	Jeudi 4	Stage enfants	Atelier Floralys	Maison Véron	de 14h30 à 16h30
	Vendredi 5	Défilé humoristique de la classe en 8		Bourg	19h
	Samedi 6	Conscrits classes en 8			
	Mardi 9	Assemblée Générale	Club Amitié 3 ^{ème} âge		
	Dimanche 14	Vœux du Maire		Salle Polyvalente	11h
	Mardi 16	Assemblée Générale	Comité de Jumelage		
FÉVRIER	Mardi 23	Assemblée Générale	Don du Sang		
	Samedi 27	Repas dansant de la Saint-Vincent			
	Samedi 3	Soirée moules-frites	Comité des Fêtes		
MARS	Mercredi 7	Vente de pizzas	Sou des Ecoles		
	Dimanche 18	Concours de belote	Amicale des Donneurs de Sang	à Jullié	
	Samedi 3	Banquet des chasseurs et propriétaires de terrains	Société de Chasse		
AVRIL	Samedi 10	Ouverture de la pêche et les traditionnelles tripes	Société de Pêche		à partir de 8h00
	Dimanche 18	Vide-grenier	Association des Familles	Salle polyvalente et extérieur	
	Samedi 24	Soirée Irlandaise	les 4 de Trèfle	conscrits classe en 4	
	Lundi 19	Commémoration de la guerre d'Algérie			
MAY	Date à venir	Fête du printemps	Sou des Ecoles		
	Dimanche 1 ^{er}	Randonnée	Sou des Ecoles		
	Samedi 7 & 8	1 ^{er} Salon des vins et de l'artisanat	Amicale des Sapeurs-Pompiers		
JUIN	Jeudi 12	Stage enfants	Atelier Floralys	Maison Véron	de 14h30 à 16h30
	Jeudi 19	Stage adultes	Atelier Floralys	Maison Véron	de 14h à 18h
	S. 28 & D. 29	Vente de plançons (fleurs, légumes et plantes aromatiques)	Comité de Jumelage		
JUILLET	Mardi 8	Commémoration de l'armistice 1945			
	Mardi 8	Concours de pétanque	Comité des Fêtes		
	Dimanche 27	Pot de la Fête des Mères	Association des Familles		
OCTOBRE		Retransmission de match de la Coupe du Monde de Football	Comité de Jumelage		
		Voyage de deux jours	Amicale des Donneurs de Sang		
	Samedi 2	Concert du Chœur en Fête		Salle polyvalente	
NOVEMBRE	Samedi 16	Concert annuel	La Vaillante	Salle polyvalente	
	Samedi 23	Kermesse	Sou des Ecoles		
	Dimanche 8	brocante vide grenier	amicale 1954 Juliéna		
DÉCEMBRE	Samedi 14	Fête Nationale			
	Samedi 21	Repas Champêtre et Feu d'Artifice	Comité des Fêtes	Salle polyvalente	
	Date à venir	Vente de chrysanthèmes/cyclamens fin octobre	Association des Familles		
DÉCEMBRE	Dimanche 21	Bénédictin des Motards	Juliéna's Moto Club		
	Jeudi 25	Stage Enfants	Atelier Floralys	Maison Véron	de 14h30 à 16h30
	Vendredi 9, Samedi 10 & Dimanche 11	Week-end Bavarois : Fanny	Comité des Fêtes		
DÉCEMBRE	Dimanche 11	Commémoration de l'Armistice du 11 novembre			
	Jeudi 22	Stage adultes	Atelier Floralys	Maison Véron	de 14h à 18h
	Date à venir	Arbre de Noël	Amicale des Donneurs de sang		
DÉCEMBRE	Date à venir	Vente de sapins de Noël	Association des Familles		
	Date à venir	Vente de fromages	Association des Familles		
	Samedi 1 ^{er}	Banquet de fin d'année	CCAS		
DÉCEMBRE	Samedi 8	Marché de Noël	Club Amitié 3 ^{ème} âge		
	Dimanche 9	Marché de Noël	Articom	Salle polyvalente	
	Dimanche 9	Fête des lumières, Esprit de Noël	Association des Familles, Comité des Fêtes et Sou des Ecole	Devant l'église de Juliéna	
DÉCEMBRE	Dimanche 9	Après-midi Contes de Noël		Bibliothèque	

SOCIÉTÉ DE CHASSE DE JULIÉNAS

2017 s'est ouverte pour notre Société de Chasse avec l'Assemblée Générale du 10 janvier qui a vu se renouveler le bureau avec l'arrivée d'un nouveau président - Monsieur Michel GAILLARD - et d'un nouveau trésorier - Monsieur Emmanuel DEBIZE.

Puis, la saison de chasse s'est clôturée fin janvier avec un bilan grand gibier satisfaisant puisque le plan de chasse chevreuil à été réalisé à 100% malgré des débuts difficiles, et le prélèvement de deux sangliers. Le bilan petit gibier a été quant à lui modeste il est resté dans la continuité des années précédentes.

Le 11 février, les chasseurs ont reçu les propriétaires de terrains lors du traditionnel banquet servi par Mille et Une Saveur qui est pour nous un moment privilégié de partage avec ceux qui nous permettent d'exercer notre passion. Un grand merci à eux.

Le banquet avait toutefois cette année une saveur particulière puisque nous avons également remercié Monsieur Jean BUIRON - Président de la société durant ces trente-cinq dernières années - et Monsieur André BCEUF - Trésorier depuis vingt et un ans. Nous tenons à renouveler notre plus sincère remerciement à ces deux figures de notre association pour leur bienveillance et précieux conseils qu'ils nous apportent pendant cette phase de transition.

Un autre moment de convivialité fut le barbecue du 17 juin. Le soleil était lui aussi au rendez-vous et nous avons passé une belle journée autour de quelques plats de gibier issue de nos prélèvements.

Durant l'été, nous avons organisé trois corvées destinées aux nettoyages des abords de la cabane et des postes de battues, ainsi qu'à la mise en place de miradors afin de toujours mieux sécuriser nos chasses. Là encore, un grand merci aux chasseurs venus participer à ces journées sans lesquelles nous ne pourrions réaliser nos battues dans d'aussi bonnes conditions.

Le 26 août s'est tenue la deuxième Assemblée Générale dont l'ordre du jour fut la préparation de la saison cynégétique qui s'est ouverte le 9 septembre. L'effectif de la Société est en léger recul avec 17 chasseurs. Pour l'heure, le bilan des battues est correct avec quelques chevreuils et sangliers à la clé. Mais les traces et indices de grands animaux que nous pouvons observer nous rendent optimistes pour la suite. Le bilan petit gibier est lui bien plus préoccupant: de toute évidence, la faune a souffert de la forte sécheresse et nous devons revoir nos tableaux petits gibiers à la baisse. En revanche, on relève de très nombreux indices de présence de prédateurs, et ce malgré un piégeage intensif et le tir d'été du renard.

Sachez d'ailleurs que si vous êtes victimes dans vos élevages d'attaque de prédateurs, vous pouvez faire appel à nous: nos piégeurs agréés étudieront la situation avec vous pour résoudre ces désagréments.

Je profite de ces quelques lignes pour avoir une pensée pour notre ami Roger COINDARD qui nous a quittés.

En 2018, nous poursuivons l'aménagement de notre territoire avec notamment l'installation de nouveaux miradors. Nous projetons également de nous équiper d'une chambre froide pour garantir la chaîne du froid après les battues. Notre assemblée générale se tiendra début janvier et le banquet des chasseurs et propriétaires de terrains le 3 mars 2018.

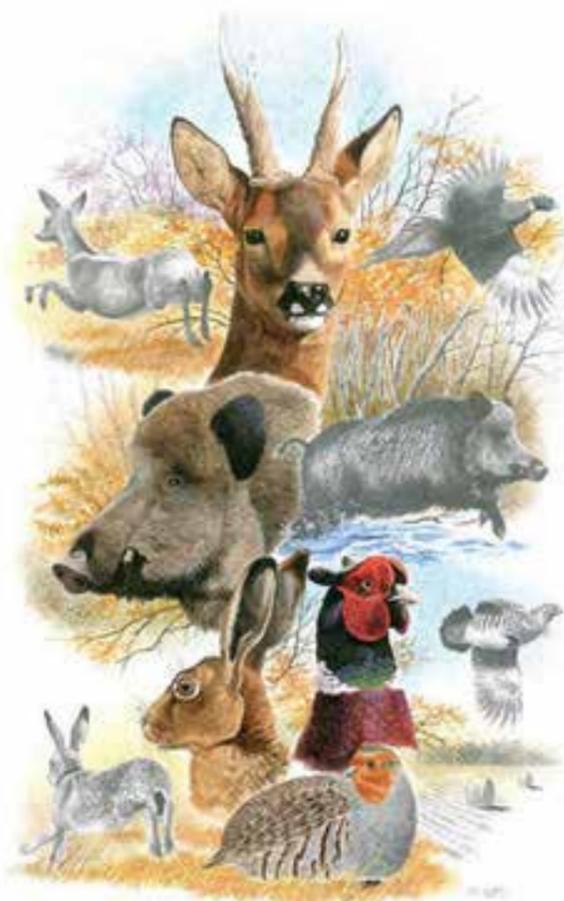
D'ici là, si vous souhaitez nous rejoindre, n'hésitez pas à nous contacter :

Mr Gaillard Michel, Président : 06 61 85 33 95
mail : mitchgaillard@wanadoo.fr

Mr Debize Emmanuel, Trésorier : 06 08 55 10 80
mail : e.debize@wanadoo.fr

Mme Perrier Nadine, Secrétaire : 06 23 88 00 01
mail : perriernadine@orange.fr

En Saint Hubert.
Le président : Michel Gaillard





Le groupe des conscrits de la classe en 8 - avec l'aimable autorisation du studio Regard'Emoi

